ActionAid France

Rapport d'activité et rapport financier 2022

Photo de couverture

C’est le 23 mars 2022 qu’a débuté notre action en justice contre le groupe Yves Rocher, pour manquement à son devoir de vigilance sur le respect des droits humains en Turquie. Ce jour-là, des membres d’ActionAid France ont manifesté devant l’une des boutiques du groupe à Paris, pour marquer leur solidarité avec les travailleuses et travailleurs victimes d’abus.

ActionAid France en bref

ActionAid France est une association de solidarité internationale créée en 1984 pour « *permettre à chacun·e d'être acteur·rice de la construction d'un monde où les droits fondamentaux sont universellement respectés* ». Elle fédère une trentaine d'associations locales et près de 200 membres individuel·le·s, et fait partie depuis 2009 de la fédération internationale ActionAid.

Depuis sa création, notre association a fait sienne la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* selon laquelle « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits (...) et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ».

Nous misons sur la défense des droits économiques, sociaux et culturels – tels que définis dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* adopté par les Nations Unies en 1966 – pour construire un monde plus juste, en agissant aux côtés et non à la place des femmes et des hommes qui se mobilisent pour leurs droits, en France et dans le monde.

Nos priorités

Dignité au travail

Salaires insuffisants pour vivre, conditions de travail dangereuses, travail forcé, répression syndicale et inégalités... ces violations des droits humains sont malheureusement fréquentes, quel que soit le pays et le secteur d'activité considéré.

Nous plaidons pour le respect du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* adopté par les Nations Unies en 1966 avec un objectif : éliminer ces « ingrédients invisibles » des produits que nous consommons au quotidien.

Souveraineté alimentaire

Nous défendons, avec le mouvement *Via Campesina*, « *le droit des peuples à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles et le droit à une nourriture (...) produite de façon écologique par des méthodes durables, sans concurrence déloyale de pays tiers* ».

Dans le respect de la *Déclaration universelle des droits des paysan·ne·s et autres personnes travaillant en zone rurale*, adoptée en 2018, nous défendons également la justice climatique, c'est-à-dire l'égalité et la solidarité face au dérèglement climatique en cours.

Défense des droits des femmes

Ce sont massivement des femmes qui occupent les emplois ou exercent les activités les plus précaires, les moins rémunérées et les moins considérées : travail domestique, à la chaîne, à la journée... Leur accès aux espaces de négociation et de décision est entravé.

Certaines violences et discriminations frappent de manière spécifique et disproportionnée les femmes, et toutes les personnes jugées non conformes aux stéréotypes de genre. C'est pourquoi nos enquêtes et nos mobilisations intègrent une dimension de genre.

Régulation des multinationales

Actrices toujours plus influentes de la mondialisation, les entreprises transnationales sont responsables ou complices de nombreuses atteintes aux droits humains... le plus souvent en toute impunité.

Nous sommes convaincu·e·s de la nécessité de réguler par des lois et des traités le commerce international et les pratiques des entreprises, pour que le respect des droits humains devienne la norme dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Rapport moral

Luc De Ronne,
Président

Vivons la solidarité internationale au quotidien

Guerre en Ukraine, crise énergétique mondiale, augmentation de l'insécurité alimentaire, aggravation du dérèglement climatique, succès électoral de l'extrême-droite en France et recul des libertés publiques dans de nombreux pays... **C'est dans un climat social et politique tendu que nous avons poursuivi, en 2022**, **le projet d'ActionAid pour des peuples solidaires** : défendre les droits économiques et sociaux, agir pour la souveraineté alimentaire, avec pour lignes directrices le respect des droits des femmes et la justice climatique.

En fin d'année, nos actions se sont intensifiées pour obtenir que les pays les plus riches de la planète, qui sont aussi les pays les plus anciennement industrialisés, assument leur juste part d'efforts contre le réchauffement climatique. Nous continuerons de plaider pour des mesures de justice sociale et climatique qui intègrent une dimension de genre, pour la préservation des biens communs et pour le respect des engagements et traités internationaux.

Notre stratégie pour les années 2018 à 2023 affirme trois ambitions : renforcer notre mouvement militant, défendre un féminisme intersectionnel, et développer de nouvelles alliances en France. En début d'année 2023, les rencontres avec différents groupes locaux et membres individuel·le·s ont permis d'échanger à ce sujet et d'enrichir notre projet commun.

2022 : une année **foisonnante**

Parmi le foisonnement de nos activités militantes, retenons les actions menées pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles, en plaidant pour que la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail soit ratifiée par la France, et en faisant connaître les conditions de travail des ouvrières du prêt-à-porter au Bangladesh et au Cambodge, qui se sont dégradées pendant la crise sanitaire mondiale.

Saluons également l'important travail de nos chargées de campagne pour faire connaître et appliquer le « devoir de vigilance » des entreprises transnationales sur le respect des droits humains dans l'ensemble de leurs chaînes de production, et qui nous conduit à poursuivre en justice des entreprises comme Auchan ou Yves Rocher. Sur ces questions, nous collaborons de plus en plus étroitement avec les autres membres de la fédération internationale ActionAid.

Agir collectivement en **France**

Pour enrichir ses réflexions, recueillir des informations, faire connaître les activités et les recommandations d'ActionAid France, notre Conseil National mandate des personnes, salariées ou bénévoles, pour le représenter dans des mouvements comme le CRID, *Coordination SUD*, le *Collectif Éthique sur l'étiquette*, *Plus jamais ça*, *Nourrir*... pour n'en citer que quelques-uns.

Ces collectifs appellent à la plus grande vigilance sur les risques de dérives de notre modèle républicain. Le CRID et *Coordination SUD*ont ainsi lancé un recours en annulation devant le Conseil d'État pour s'opposer à des dispositions législatives qui présentent un risque pour la liberté associative.

La tentation est grande, dans un climat de tension sociale et/ou diplomatique, de faire pression sur le monde associatif à travers ses sources de financement. Mais l'indépendance des associations est une absolue nécessité pour faire vivre une démocratie. Nous marquons notre solidarité avec celles et ceux qui se mobilisent pour le respect des droits civiques, en France comme ailleurs.

© Anhara Rabbani / ActionAid

Soutenir les luttes **dans d'autres pays**

En 2022, notre association de solidarité internationale a collaboré en particulier avec plusieurs organisations de défense des droits humains au Brésil, avec les syndicats Astac en Equateur, Sitradomsa au Guatémala, Petrol-İş en Turquie...

Nous avons aussi coopéré avec d'autres membres d'ActionAid international : au Bangladesh, au Cambodge, en Australie sur les conditions de travail dans les usines textiles, aux Pays-Bas sur le projet de directive européenne imposant un devoir de vigilance aux entreprises, au Danemark pour développer des actions auprès des jeunes…

Développer la notoriété d'**ActionAid**

La fédération internationale est une force indéniable pour tous les combats que nous menons avec d'autres ONG. Pour donner un exemple concernant le plaidoyer, ActionAid International et Actionaid France ont signé une déclaration commune avec 220 autres organisations dans le monde pour peser dans les négociations sur un futur « devoir de vigilance » des entreprises à l'échelle européenne. La concertation et l'implication au sein de notre fédération internationale sont aussi un atout pour soutenir le projet de traité de l'ONU sur les multinationales et les droits humains.

En 2023, une campagne mondiale sera lancée pour la justice climatique, impliquant l'ensemble des membres d'ActionAid. C'est une première dans laquelle nous aurons toute notre place à prendre, d'autant plus que ce sujet est au cœur de nos engagements historiques.

Faciliter, inclure, renouveler le **militantisme**

Le fonctionnement de notre fédération a pris un nouveau tournant cette année, à la suite du travail mené sur notre gouvernance.

Une nouvelle énergie se déploie vers nos projets, avec une équipe renouvelée et motivée, un Conseil National ouvert à la diversité, des groupes de travail qui prennent progressivement leurs dimensions et transforment nos pratiques... Chaque partie est impliquée dans les décisions, favorisant la cohésion entre salarié·e·s et élu·e·s, et une meilleure adéquation entre nos objectifs et nos capacités d'actions.

Le grand chantier qui reste ouvert concerne la facilitation du militantisme dans les régions, l'inclusion des militant·e·s dans nos groupes de travail, le renouvellement des groupes locaux et les liens avec les différents réseaux. Nous l'entamons avec optimisme et détermination.

Je vous remercie, élu·e·s, salarié·e·s, membres des groupes locaux, adhérent·e·s, pour toutes les activités menées en 2022, pour vos mobilisations. Je remercie nos donatrices et donateurs pour leur fidélité chaque année renouvelée.

Ensemble, agissons pour vivre la solidarité au quotidien.

Luc De Ronne
Président

À leurs côtés !

Brésil
Nos liens se poursuivent

Ici devant le Sénat, Alice Pataxó et Tejubi Uru Eu Wau Wau ont beaucoup insisté sur la présence, dans les zones déforestées, de communautés « non contactées » qui perdent ainsi leur identité et se meurent.

La déforestation illégale est désastreuse pour les peuples autochtones, qui perdent non seulement leurs terres, mais aussi leur mode de vie, leur santé, leur culture...

Carlos Eduardo Silva et Natália Suzuki en pleine interview dans nos locaux.

Soutien aux gardien·ne·s de la forêt

Au Brésil, la forêt amazonienne et la savane du Cerrado font progressivement place à des cultures fourragères et des élevages destinés à l'export. Abandonnés à leur sort, les peuples autochtones font appel aux tribunaux, mais aussi à la solidarité internationale.

En 2022, alors qu'une nouvelle loi se préparait pour réduire leurs droits, nous avons invité deux activistes brésiliennes à rencontrer des personnes et des organisations susceptibles de relayer leur mobilisation en France.

Alice Pataxó et Tejubi Uru Eu Wau Wau sont venues témoigner de l'impact des activités des multinationales sur leurs communautés, d'abord à Paris puis à Bruxelles, en Allemagne, en Pologne et en Slovénie, grâce au projet européen *Notre alimentation, notre avenir*.

Le 30 mai, nous avons organisé une rencontre au Sénat avec la présidente du groupe d'amitié France-Brésil, à qui nous avons présenté nos recommandations pour le projet de directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises.

D'autres rencontres ont suivi, pour permettre à Tejubi Uru Eu Wau Wau, dont l'association a porté plainte contre le groupe Casino*, d'échanger avec les autres associations plaignantes en France, mais aussi pour favoriser de nouvelles collaborations : avec la *Coalition Solidarité Brésil*, qui regroupe plusieurs ONG soutenant les mouvements sociaux brésiliens, et avec des associations de défense de l'environnement.

Elles ont présenté leur engagement au grand public lors d'une rencontre en direct sur Instagram, et nous les avons accompagnées à Bruxelles le 2 juin pour une table ronde avec plusieurs eurodéputé·e·s.

Une dizaine de jeunes étaient également présent·e·s. Le 3 juin, ces jeunes ont organisé une action de rue devant le Parlement européen en présentant des plats typiques de leurs pays... et leurs « ingrédients invisibles », c'est-à-dire les violations des droits humains et de l'environnement dans leur chaîne de production.

Mobilisation contre le travail forcé

Du 9 au 11 octobre, nous avons accueilli deux autres activistes brésilien·ne·s : Carlos Eduardo Silva, conseiller de la *Confédération nationale des travailleuses et travailleurs agricoles* et Natália Suzuki, membre de l'ONG *Repórter Brasil*.

Durant leur séjour en France, nous avons animé une rencontre en direct sur Instagram pour parler du travail forcé au Brésil et des violations des droits des travailleur·se·s dans l'industrie agroalimentaire. Carlos et Natalia ont rencontré la *Coalition Solidarité Brésil*. Ils ont aussi rencontré le cabinet d'avocat·e·s engagé par la CGT et deux syndicats brésiliens pour une mise en demeure, le 30 mars 2022, du groupe McDonald's, au nom de la loi française sur le devoir de vigilance des entreprises en matière d'environnement et de droits humains.

* Plusieurs organisations françaises, brésiliennes et colombiennes ont en effet assigné en justice le groupe Casino, le 3 mars 2021, pour qu'il lui soit ordonné d'exclure le bœuf issu de la déforestation et de l'accaparement de territoires autochtones de sa chaîne d'approvisionnement.

Équateur
Bras de fer avec le Ministère du Travail

Depuis 2007, le syndicat ASTAC défend les ouvriers et ouvrières agricoles dans les plantations de bananes d'Équateur. Malheureusement, ses membres subissent des menaces et le Ministère du Travail s'est toujours refusé à lui reconnaître le statut de « syndicat de branche », réunissant les membres de plusieurs entreprises différentes... jusqu'à cette année !

Une belle victoire judiciaire, très vite remise en cause

Alors que l'Organisation internationale du travail (OIT) lui avait déjà donné raison en 2017, puis en 2019, notre partenaire a décidé de saisir les tribunaux de son pays, qui lui ont donné raison, en appel, le 25 mai 2021. Mais il lui a fallu saisir le Défenseur des Droits, le 30 décembre 2021, pour obtenir que le Ministère du Travail enregistre son dossier !

Cette requête ayant été acceptée le 13 janvier, le Ministre devait en effet valider le dossier ou faire face à une procédure de destitution... C'est avec soulagement que nous avons appris sa décision, le 28 janvier, d'enregistrer l'ASTAC comme syndicat de branche.

Saisie par le Ministère du Travail, la Cour Constitutionnelle doit désormais statuer sur le jugement du 25 mai 2021, car le gouvernement considère qu'il porte « *atteinte au droit constitutionnel et à la sécurité juridique* » des entreprises. Plusieurs chambres de commerce et organisations patronales se sont constituées *amicus curiae* auprès de la Cour : n'étant pas directement impliquées dans le litige, elles ont néanmoins présenté un argumentaire en faveur du Ministère. Avec 8 autres organisations, nous avons effectué une démarche similaire... mais en soutien au syndicat et à la liberté syndicale.

Plusieurs rencontres en Europe pour préparer la suite

Grâce au projet européen *Notre alimentation, notre avenir*, nous avons accueilli en France, du 8 au 15 septembre, Jorge Acosta, son fondateur, Javier Burgos, le secrétaire général, et Diana Montoya Ramos, présidente de la commission de défense des droits des femmes.

Nous avons organisé plusieurs rencontres avec des personnes susceptibles de soutenir leur mobilisation pour le respect de la liberté syndicale en Équateur, et pour imposer un devoir de vigilance des entreprises européennes, dont une eurodéputée, et le représentant spécial de la France sur la responsabilité sociale des entreprises au Ministère des Affaires étrangères.

Nous les avons aussi mis en relation avec de potentiels partenaires et soutiens, comme la CGT ou l'association *Sherpa* en France, et l'association *Acoge* en Espagne. Présent·e·s avec nous à la *Fête de l'Humanité*, ils ont pu rencontrer la *Confédération paysanne et* échanger avec les visiteur·se·s de notre stand.

Des vidéos ont été réalisées pour être diffusées par la suite, et nous avons animé une rencontre en direct sur Facebook avec Diana Montoya Ramos pour parler de la situation des femmes dans les plantations de bananes.

Après ces quelques jours avec nous en France, les membres d'ASTAC ont poursuivi leur tournée en Espagne, en Belgique et en Allemagne.

La banane est un fondement de l'économie de nombreux pays. Cependant, la situation est de plus en plus tendue pour les ouvrières et ouvriers agricoles : le prix de la caisse de bananes a atteint, début 2022, son niveau le plus bas depuis 10 ans.

De grands supermarchés affirment garantir des revenus décents dans la filière. Mais sans une hausse sensible du prix d'achat, l'intégralité de l'effort porte sur des productrices et producteurs qui n'en ont pas toujours les moyens.

Les membres du syndicat ont participé à une table ronde du groupe local Peuples Solidaires Jura*, au cours de laquelle ils ont présenté leur projet de permanence syndicale et d'épicerie solidaire, offrant des prix justes et accessibles aux personnes travaillant dans les plantations.*

Guatémala
Les employées de maison en Congrès

© Anais Taracena

La plupart des membres du Sitradomsa travaillent dans la capitale du pays, mais beaucoup d'entre elles viennent de régions éloignées et sont issues de peuples autochtones.

Les membres du syndicat ont participé aux mobilisations féministes du 8 mars.

Après deux années de restriction des rencontres et des déplacements, les différentes délégations présentes au Congrès d'octobre ont savouré les retrouvailles.

Au Guatémala, plus de 268 000 personnes sont employées à domicile pour assurer le ménage, les courses, le soin des enfants ou des personnes malades, etc. Ce sont en très grande majorité des femmes, dont les conditions de travail font l'objet d'un « régime spécial » moins favorable que le droit du travail classique.

Né en 2011, le syndicat de travailleuses domestiques Sitradomsa compte à présent près de 600 membres. Nous soutenons ses activités depuis 2016.

En 2022, le syndicat a participé à l'organisation de la 8ème *Rencontre des travailleurs et travailleuses domestiques*, qui s'est tenue à Valparaíso, au Chili, du 24 au 27 octobre.

Cette rencontre, organisée par le syndicat péruvien d'employées de maison Sinducap, a réuni des syndicats d'une vingtaine de pays d'Amérique latine et des Caraïbes comme l'Argentine, la Colombie, l'Équateur, le Mexique, le Pérou, la République dominicaine, le Salvador, l'Uruguay... mais aussi des États-Unis. Des chercheuses et chercheurs de plusieurs universités y ont aussi participé, ainsi que des représentant·e·s du Ministère du Travail chilien, de l'OIT et de l'ONU (agence *ONU Femmes*, commission économique CEPALC...)

L'objectif de la rencontre était de coordonner les efforts des organisations participantes pour améliorer les conditions de travail des personnes employées au domicile de particuliers.

Les échanges ont principalement porté sur la stratégie à adopter pour obtenir la ratification ou la bonne mise en œuvre de la Convention n°189 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce traité international, adopté en 2011, porte expressément sur les conditions de travail des employé·e·s de maison. Il garantit notamment un jour de repos hebdomadaire, le droit de conserver ses papiers d'identité sur soi, une protection de la rémunération en cas de maladie, etc.

Notre partenaire s'est aussi beaucoup intéressé aux échanges sur la situation des femmes qui ont fui leur pays ou leur région d'origine et doivent travailler dans une autre région, où elles sont généralement mal accueillies et souvent exploitées.

Notre soutien financier, dans le cadre du projet *De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail*, a permis au syndicat de financer le voyage et l'hébergement sur place de deux de ses membres, mais aussi de couvrir une partie des frais des participantes d'autres pays, calculés au plus juste mais difficiles à assumer pour beaucoup de membres de *l'Alliance des employées de maison d'Amérique latine et des Caraïbes*.

En conclusion du Congrès, une déclaration conjointe a été publiée pour demander aux États membres de l'OIT de ratifier et de veiller à la bonne mise en œuvre de la Convention n°189. **Le syndicat prépare de nouvelles actions pour convaincre le Guatémala de rejoindre des pays déjà signataires comme l'Argentine ou le Chili.**

Plus fort·e·s ensemble
Nos liens avec d'autres organisations

Un guide pour enquêter sans blesser

Nous avons publié en janvier, après plusieurs mois d'échanges avec nos partenaires et à leur intention, un dépliant d'information et de sensibilisation pour les aider à enquêter sur les violences sexistes et sexuelles au travail, sans mettre en danger ni en difficulté les personnes rencontrées.

En effet, de nombreuses études et travaux de recherche traitent de ces questions, mais il n'est pas simple pour un syndicat, un collectif ou une association de parler du harcèlement et des violences sexuelles avec les personnes qui en souffrent ou en sont témoins sur leur lieu de travail.

Comment recueillir des informations utiles et fiables sans renforcer le mal-être des victimes, ni les exposer à des représailles ? Notre dépliant tire les leçons de plusieurs enquêtes de terrain menées par ActionAid France et ses partenaires. Il présente les questions et les garde-fous que toute personne souhaitant enquêter devrait avoir en tête avant, pendant et après son travail de recherche sur les violences sexistes et sexuelles au travail.

Nous l'avons diffusé auprès des collectifs, syndicats et associations de solidarité internationale avec qui nous collaborons en France.

Janvier 2022

Violences **sexistes** et **sexuelles** au travail

nos recommandations pour enquêter sans blesser

Comme de nombreux travaux le démontrent, les violences sexistes et sexuelles ségrègent aucun secteur d'activité, aucune organisation, ni aucun pays. En France, une femme sur trois a déjà été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail.

Ces violences constituent des atteintes aux droits humains, incompatibles avec les normes internationales sur le travail décent. Elles ont des conséquences dévastatrices sur les plans psychologique, physique, sexuel, familial et social.

Elles conduisent bien souvent à une exclusion des femmes du marché du travail, ce qui limite leur autonomie économique et augmente leur vulnérabilité.

Mais pour mettre fin à ces violences, encore faut-il en prendre conscience. Or l'ampleur du phénomène reste méconnu.

Les agressions, le harcèlement et les autres formes de violences sexistes au travail sont souvent minimisées, quand elles ne sont pas ignorées. Les victimes se taisent pour échapper à des mécanismes ancrés dans l'entreprise ou l'administration qui les emploie et au dehors : répression, stigmatisation, isolement, représailles, etc.

Il faut mener des enquêtes pour témoigner de ce phénomène, permettre aux victimes d'obtenir réparation, sanctionner les personnes coupables de ces violences et engager la responsabilité des entreprises, des associations ou des administrations qui les tolèrent.

Le recueil de témoignages permet de faire état des violences et du harcèlement dans des secteurs d'activité ou des contextes où l'accès à l'information et aux droits est difficile.

Mener ces enquêtes de manière indépendante, notamment vis-à-vis des employeurs, permet de faire émerger la parole des travailleuses victimes ou témoins de violences.

Mais la nature particulièrement sensible des violences sexistes et sexuelles requiert la prise en compte de considérations éthiques spécifiques lors de telles enquêtes.

Il faut mener des enquêtes pour comprendre les facteurs de risques et pouvoir engager, le cas échéant, la responsabilité des entreprises, des associations ou des administrations où se produisent des violences sexistes et sexuelles. Mais pas à n'importe quel prix, et pas n'importe comment !

Défense des droits civiques en Afrique

ActionAid France est membre de l'association *Tournons la Page* pour une transition démocratique en Afrique, qui rassemble plus de 250 organisations de défense des droits humains dans 10 pays d'Afrique et en Europe.

En février 2022, nous avons publié sur notre site internet le manifeste de l'association pour une refondation de la politique de la France dans les pays du Sahel puis, en avril 2022, ses recommandations pour des relations plus saines entre la France et l'Afrique.

Le 30 juillet, deux défenseurs de la démocratie et des droits humains en Guinée ont été arrêtés, de façon arbitraire et illégale. Oumar Sylla et Ibrahima Diallo, membres du *Front national pour la défense de la Constitution* et de *Tournons la Page en Guinée*. Notre association a signé les différents communiqués et courriers de *Tournons la Page* pour demander leur libération, finalement obtenue le 10 mai 2023.

Réflexions stratégiques en Amérique latine et en Asie

Au Honduras, nous restons en contact avec le STAS, syndicat d'ouvrières et ouvriers agricoles, dont la reconnaissance par la multinationale Fyffes, promise dans un accord de janvier 2019, n'est toujours pas effective.

Nous échangeons aussi régulièrement avec ActionAid Guatémala et le Collectif national des personnes déplacées du Guatémala (Condeg) sur les difficultés qu'entraîne la monoculture de palmiers à huile pour la population.

En Asie, nous avons eu des échanges avec une association de défense des droits femmes au Sri Lanka, le *Women's Development Centre* (WDC). D'autre part, une enquête menée au Bangladesh et au Cambodge sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 pour les ouvrières et ouvriers du prêt-à-porter nous a permis de nouer un premier lien avec le syndicat cambodgien CATU.

En fonction des besoins de nos partenaires, et des possibilités d'action en France pour soutenir leurs revendications, notre association pourra être amenée à lancer de nouvelles campagnes de solidarité dans les mois à venir.

© Olivier Bory / Pixabay

À la suite de tensions diplomatiques, le gouvernement français a décidé, en novembre, de suspendre son soutien aux actions de développement au Mali.

Le 15 novembre, nous avons signé une lettre ouverte de Coordination SUD, *fédération des ONG françaises de solidarité internationale, pour dénoncer les graves conséquences de cette décision, qui prive d'assistance des milliers de personnes.*

Interpellation de marques

Yves Rocher
Nous attaquons la multinationale en justice

© Eros Sana

Après un an de manifestations en Turquie et en France, un accord a été accepté par les ouvrières le 8 mars 2019. Les personnes exclues ont bien, pour la plupart, reçu des indemnités mais n'ont pas été ré-embauchées dans l'usine, où le syndicat n'est plus suffisamment représenté pour négocier de meilleures conditions de travail.

Né en 1950, le syndicat des travailleuses et travailleurs du pétrole, de la chimie et du caoutchouc *Petrol-İş* est l'un des plus anciens syndicats en Turquie. C'est après avoir adhéré à ce syndicat ou soutenu des collègues syndiqué·e·s qu'une centaine de personnes ont perdu leur emploi dans une usine du groupe Yves Rocher, en mars 2018. **Un accord a été obtenu de haute lutte le 8 mars 2019, mais n'a pas tout réglé...**

Les raisons d'un procès inédit

Nos échanges avec le syndicat ont abouti, le 23 mars 2022, à l'assignation du groupe Yves Rocher devant le tribunal judiciaire de Paris, au nom de la loi française sur le devoir de vigilance des grandes entreprises. **La plainte a été déposée par 34 ancien·ne·s salarié·e·s de sa filiale Kozan Kosmetic, le syndicat turc *Petrol-İş*, l'association *Sherpa* et ActionAid France.**

Alors que le groupe Yves Rocher est devenu une « *société à mission* », il n'avait pas rendu publics ses plans de vigilance sur le respect des droits humains avant notre mise en demeure de 2020. Or, ces plans n'évoquent pas les risques d'atteintes à la liberté syndicale ou à d'autres droits fondamentaux dans sa filiale turque, et ne décrivent pas de mesures de prévention.

Les anciennes et anciens salarié·e·s du groupe et leur syndicat demandent des indemnités à la hauteur des préjudices subis au cours d'une année de lutte. Avec l'association *Sherpa*, nous nous associons à leur plainte pour obtenir – au-delà d'un euro symbolique – que la responsabilité du groupe soit reconnue par la justice.

Nous souhaitons aussi créer un précédent, qui encourage les autres entreprises concernées par la loi à prendre des mesures effectives. Enfin, nos deux associations se sont engagées à prendre en charge les frais de justice, y compris en cas de jugement défavorable... sans quoi les plaignant·e·s n'auraient sans doute pas osé franchir le pas et demander réparation.

Le jour de l'assignation d'Yves Rocher en justice, des actions symboliques de soutien aux plaignant·e·s ont été organisées devant différentes boutiques du groupe.

Les premières audiences

Le jour de l'assignation, l'une des premières depuis l'entrée en vigueur de cette loi, notre conférence de presse a réuni des journalistes de *Mediapart*, *Ouest France*, l'AFP...

Parallèlement, nous avons invité nos militantes et militants à manifester leur soutien aux plaignant·e·s, en leur écrivant quelques mots dans un formulaire en ligne. **En tout, nous avons ainsi pu leur transmettre 1 740 messages, fort bienvenus après plus de quatre ans de mobilisation !**

Le 30 juin, nous avons accueilli trois membres du syndicat *Petrol-İş* à Paris pour la première audience du procès. Cette visite leur a permis de rencontrer de nombreux partenaires (organisations féministes, collectif de réfugié·e·s turc·que·s et syndicats français). Nous avons assisté ensemble à l'audience, puis animé un webinaire, suivi en direct par une quarantaine de personnes, pour présenter les enjeux de cette assignation en justice.

À l'issue de cette audience, nous avons reçu l'injonction de participer à une réunion de médiation avec l'entreprise.

Après discussion avec nos avocat·e·s, nos trois organisations et les requérantes présentes ont considéré qu'une médiation ne serait pas une garantie suffisante pour l'avenir.

Nous avons cependant assisté à la réunion d'information du 15 septembre, avec les représentant·e·s du groupe Yves Rocher. Et le 6 octobre, lors de la deuxième audience, nous avons refusé le processus de médiation.

En parallèle, une vingtaine de nouvelles et nouveaux requérant·e·s, ancien·ne·s salariés de l'usine Kozan Kosmetic, ont souhaité se joindre à l'action.

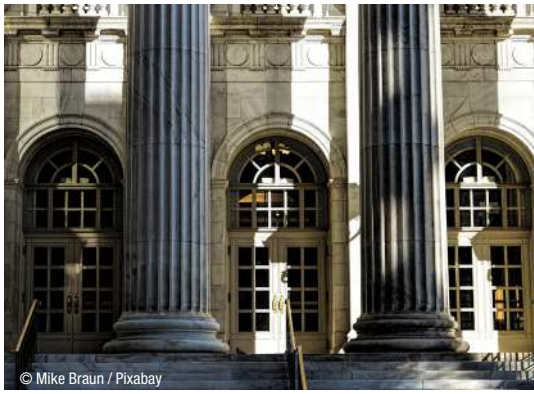
© Mike Braun / Pixabay

D'autres organisations, comme Sherpa, Notre affaire à tous *ou* Les Amis de la Terre*, se trouvent au même stade qu'ActionAid France dans leurs actions en justice au titre de la loi française sur le devoir de vigilance. Nous préparons un argumentaire commun sur les raisons qui nous poussent à refuser toute médiation.*

Samsung
Une décision de justice très décevante

Avec l'association *Sherpa* et le *China Labor Watch*, nous dénonçons depuis 2012 des violations de droits fondamentaux dans les usines chinoises de l'entreprise coréenne Samsung.

En 2013, puis en janvier 2018, deux premières plaintes avaient été classées sans suite. Une nouvelle plainte avec constitution de partie civile, déposée le 25 juin 2018 avec l'association *Sherpa*, a abouti à la mise en examen de Samsung Electronics France SAS, le 3 juillet 2019, pour « pratiques commerciales trompeuses ».

Nous dénonçons l'écart entre les engagements éthiques affichés par la marque et la réalité des conditions de travail dans ses usines. **L'entreprise a cependant fait valoir que nos associations ne disposaient pas de l'agrément de défense des consommatrices et consommateurs...** Sa mise en examen a été annulée le 30 mars 2021.

Ce jugement a malheureusement été confirmé le 30 mars 2022 par la Cour de cassation, qui est allée plus loin en condamnant nos deux associations à verser, chacune, une indemnité de 2 500 euros à l'entreprise !

Halte au « blanchiment d'image » de la société **BlackRock**

En juillet, nous avons participé à une campagne internationale demandant à *ONU Femmes,* l'agence des Nations Unies pour les droits des femmes, de renoncer au partenariat annoncé avec la multinationale BlackRock.

L'entreprise prévoyait en effet d'améliorer sa réputation en subventionnant *ONU Femmes*, qui manque de fonds pour ses interventions en faveur de l'égalité. Or BlackRock est une société de gestion d'investissements financiers régulièrement mise en cause pour le financement d'activités entraînant des violations de droits humains.

Nous avons signé une lettre ouverte et l'avons proposée à la signature des organisations féministes de notre réseau. Nous avons également participé à une vague de protestation sur Twitter.

Suite à cette mobilisation, *ONU Femmes* a annoncé la fin des négociations avec BlackRock.

Le 24 avril 2013 à Dacca, la capitale du Bangladesh, l'immeuble du Rana Plaza s'est effondré. La chute de ce bâtiment de 8 étages, qui abritait 6 ateliers de confection, a tué 1 138 personnes (surtout des femmes) et en a blessé plus de 2 000.

Auchan
Notre mobilisation contre l'impunité se poursuit

Un jugement de non-lieu

Notre plainte contre Auchan date du 10 juin 2015. Avec l'association *Sherpa* et le *Collectif Éthique sur l'Étiquette*, nous avons saisi la justice après l'effondrement meurtrier, le 24 avril 2013 au Bangladesh, d'un immeuble où étaient produits des vêtements pour sa marque *In Extenso*.

Ne pouvant, à l'époque, incriminer l'entreprise en France pour des faits s'étant déroulés dans un autre pays, nous avons porté plainte pour « pratiques commerciales trompeuses » : nous dénonçons l'écart entre les discours de l'entreprise et la réalité des conditions de production.

Malheureusement, l'enquête demandée le 24 mai 2016 par le gouvernement français au gouvernement du Bangladesh n'a jamais abouti.

Neuf ans après les faits, en l'absence d'éléments de la part du Bangladesh, un non-lieu a été prononcé le 11 mai 2022, malgré les éléments transmis par nos soins pour prouver à la fois la production de vêtements pour Auchan sur place et le non-respect de règles de sécurité élémentaires dans les ateliers.

Le 16 décembre, les juges de la Cour d'appel de Douai ont confirmé l'ordonnance de non-lieu rendue en faveur d'Auchan. Il n'y a, selon eux, pas lieu de poursuivre pénalement la multinationale pour pratique commerciale trompeuse. Cependant, l'argument selon lequel nos associations ne seraient pas habilitées à porter plainte, faute d'agrément pour la défense des consommateur·rice·s, n'a pas été retenu.

Nos trois associations ont décidé de saisir la Cour de Cassation.

Le 12 novembre 2022, le groupe local Peuples Solidaires Pays d'Aubagne *s'est rendu devant un supermarché Auchan pour faire connaître et signer la pétition demandant au groupe de signer le nouvel Accord pour la santé et la sécurité des ouvrières au Bangladesh.*

Une campagne d'interpellation publique

Contrairement à d'autres marques pour lesquelles travaillaient certaines des victimes de l'effondrement du Rana Plaza, les supermarchés Auchan n'ont pas jugé bon de renouveler, en 2021, leur engagement pour la sécurité dans les usines du pays. Alors que le groupe avait signé l'Accord de 2013, il n'a pas signé son prolongement en septembre 2021.

Pourtant, il reste beaucoup à faire pour garantir la sécurité des 4 millions de personnes qui travaillent dans le prêt-à-porter au Bangladesh.

Nous avons donc lancé, le 7 juillet, un Appel Urgent à l'attention du président du groupe ELO, à qui appartiennent les supermarchés Auchan. En réponse, un courrier de justification a été adressé, le 24 octobre, à certaines des personnes qui ont participé à cette action mais ce courrier n'a rien de satisfaisant. Le groupe s'y targue en effet de son « *travail constant d'amélioration des conditions de travail et de sécurité au quotidien des ouvriers et ouvrières de l'ensemble de ses pays de sourcing* », sans preuve et sans aucune intention de participer au dispositif d'inspection et de réparation prévu par l'Accord.

Nous avons donc relancé cet Appel en ligne le 15 novembre. À ce jour, plus de 10 000 personnes ont déjà interpellé le groupe dans ce cadre, et nous ne comptons pas en rester là !

Une bonne nouvelle au Pakistan

Grâce à une forte mobilisation de la *Clean Clothes Campaign* (littéralement, la « Campagne pour des vêtements propres ») un Accord a été signé le 14 décembre 2022 pour étendre au Pakistan le programme de prévention des incendies et des accidents déjà en œuvre au Bangladesh depuis l'effondrement du Rana Plaza en 2013.

Cet Accord juridiquement contraignant présente toutes les caractéristiques clés de l'Accord renouvelé en 2021 au Bangladesh : des inspections de sécurité indépendantes, le suivi et le soutien financier des mesures correctives, un mécanisme de plaintes indépendant… Il couvrira progressivement plus de 500 usines et ateliers de production textile et de confection.

Mise en garde contre le lobbying

Le 21 septembre, nous avons signé une tribune collective, parue dans *Le Monde*, pour appeler à un encadrement plus strict du lobbying et des pratiques d'influence. En effet, « *laisser les intérêts économiques et non économiques s'affronter sans aucune forme de régulation, avec le pouvoir politique comme seul arbitre* » nous paraît « *hautement inéquitable* ».

McDonald's
Soutien aux victimes d'abus

Entrave à la liberté syndicale, harcèlement sexuel et non-respect du droit du travail dans ses restaurants, déforestation, travail forcé et discriminations dans ses chaînes d'approvisionnement en café, viande ou jus d'orange… pour contraindre le groupe McDonald's à garantir le respect des droits humains, une campagne internationale a débuté il y a quelques années aux États-Unis.

En février 2022, un cabinet d'avocat·e·s a pris contact avec notre association en raison de notre soutien au collectif français *McDroits* et de notre expertise sur le devoir de vigilance. Il nous a proposé de nous joindre à la CGT et à deux syndicats brésiliens pour mettre en demeure l'entreprise de publier son plan de vigilance sur le respect de l'environnement et des droits humains.

Manquant de temps pour évaluer les risques d'une telle démarche pour nos collègues d'ActionAid Brésil, nous n'avons pas rejoint les organisations plaignantes, mais nous soutenons la campagne. **C'est ainsi que nous avons organisé le séjour en France de deux activistes** brésilien·ne·s impliqué·e·s dans le procès (plus d'informations en page 6).

Le 7 septembre, notre chargée de campagnes pour la régulation des multinationales a pris part à une audition au Parlement européen sur le harcèlement sexuel dans les restaurants du groupe.

Nous pointions déjà du doigt la multinationale en juillet 2020, dans notre rapport Vigilance 0. *Le groupe prétend ne pas être concerné par la loi française sur le devoir de vigilance des entreprises et ne prend aucune mesure sérieuse contre le harcèlement sexuel systématique dont l'accusent quatre fédérations syndicales internationales.*

Interpellation des pouvoirs publics

Violences sexistes au travail
Une année de plaidoyer et de mobilisation

Un traité international existe : la France doit le ratifier

La Convention n°190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail est entrée en vigueur le 21 juin 2021 grâce à sa ratification par des pays comme la République des Fidji et l'Uruguay, bientôt suivis par l'Argentine, la Grèce, l'Afrique du Sud...

En France, une loi du 8 novembre 2021 autorise le gouvernement à ratifier ce traité international sans pour autant faire évoluer le droit français. Nous avions pourtant produit, avec la CGT et *Care France*, une étude décrivant les évolutions législatives nécessaires, et cette étude avait été intégrée au rapport préparant la ratification de la Convention...

Cependant, la ratification de cette Convention par la France, même à droit constant, n'était toujours pas effective à la fin de l'année 2022. Elle semblait en attente d'une validation par le Conseil européen... dont d'autres pays comme l'Italie ou la Grèce se sont passés.

Nos demandes de rencontre avec la Ministre du Travail et la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes n'ont pas abouti. Pour autant, nous avons poursuivi notre travail de plaidoyer pour la ratification du traité.

Une grande manifestation

Pour la *Journée internationale des droits des femmes*, le 8 mars, nous avons participé avec le collectif *#NousToutes* à la rédaction et à la diffusion d'un appel national à la grève féministe. Au cours des échanges avec le collectif, nous avons abordé les enjeux de solidarité internationale.

Nous avons participé au rassemblement parisien, et plusieurs groupes locaux se sont impliqués dans l'organisation de manifestations, dont le succès ne s'est pas démenti cette année.

Parallèlement, nous avons publié avec *Care*, la CGT et *Human Rights Watch* une lettre ouverte aux candidat·e·s à l'élection présidentielle portant sur la ratification de la Convention n°190 de l'OIT. Le jour même, à l'heure du déjeuner, nous avons participé avec nos partenaires à un débat en direct sur Twitter. Et le 14 mars, nous avons parlé des violences sexistes au travail au cours d'une conférence accompagnant l'exposition photographique *Une sur Trois*, dédiée aux femmes ayant subi une agression.

D'autre part, notre association s'est rapprochée de la *Marche Mondiale des Femmes*, un collectif féministe présent dans une cinquantaine de pays. Une rencontre publique en ligne nous a réunies le 30 avril avec des organisations françaises et marocaines pour parler des violences dans les chaînes de valeur des entreprises. Une soixantaine de personnes ont suivi les échanges illustrés d'exemples dans des usines ou des champs au Bangladesh, au Maroc et en Turquie.

Vigilance sur de fausses promesses

Le 7 mars, alors que l'ancienne Ministre du Travail française Muriel Pénicaud se présentait au poste de directrice générale de l'Organisation internationale du travail (OIT) en se présentant comme « *la candidate des femmes* », nous avons signé une tribune collective, parue dans *Le Monde*, pour rappeler sa responsabilité dans l'adoption de plusieurs lois réduisant, dans les faits, les droits des femmes au travail. Sa candidature n'a finalement pas été retenue.

16 jours d'activisme

Le samedi 19 novembre, nous avons participé à la manifestation nationale organisée par #NousToutes et plusieurs organisations partenaires.

La mobilisation s'est poursuivie toute la semaine jusqu'au 25 novembre, date de la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.*

Pendant ces 16 jours d'activisme contre les violences sexistes et sexuelles, nous avons publié tous les jours sur les réseaux sociaux des informations sur les violences au travail et sur les femmes en lutte pour leurs droits !

Victimes de la mode
Notre enquête au Bangladesh et au Cambodge

En septembre 2022, nous avons publié les conclusions d'une enquête menée tout au long de l'année 2021 par nos collègues d'ActionAid Australie, Bangladesh et Cambodge, avec l'appui du syndicat CATU au Cambodge.

Cette enquête porte sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 pour les millions de personnes employées dans les ateliers de confection du Bangladesh et du Cambodge. Nous l'avons complétée avec nos propres recommandations à l'attention des pouvoirs publics, et notamment de l'Union européenne.

Le rapport *Victimes de la mode* présente des témoignages, des informations de contexte et des statistiques, qui décrivent le manque total de solidarité des grandes marques de vêtements, dont beaucoup ont même rechigné à régler des commandes déjà produites au moment des fermetures de magasins en Europe. Dépassées, les autorités du Bangladesh et du Cambodge ont adopté quelques mesures pour secourir plus de 5 millions de personnes temporairement ou définitivement privées d'emploi, mais ces mesures n'ont pas empêché l'endettement des ménages, ni la baisse généralisée de salaires déjà insuffisants pour vivre.

Il est également question dans ce rapport du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles dans ce secteur d'activité qui emploie massivement des femmes. **Nous nous appuyons sur ce rapport pour exiger que l'Union européenne impose un devoir de vigilance aux multinationales de la mode,** dont les pratiques commerciales sont les premières responsables des difficultés rencontrées par les ouvrières du prêt-à-porter.

Pour présenter cette enquête et nos recommandations, nous avons organisé, le 22 septembre, un webinaire qui a permis à une soixantaine de personnes de découvrir les coulisses de l'enquête, le fléau des violences sexistes et sexuelles dans les chaînes de production, et le fonctionnement actuel des chaînes d'approvisionnement. Ce webinaire est disponible sur notre chaîne Youtube.

© Engin Karaman / Alamy Stock Photo

Le 31 janvier, le deuxième volet de notre campagne De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail *est arrivé à son terme. L'évaluation du projet, conduite par une consultante experte des enjeux de violences sexistes et sexuelles, a souligné son importance pour nos partenaires les plus fragiles, et la spécificité de notre plaidoyer pour imposer aux entreprises de prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail.*

Le troisième volet, qui s'étend du 1er février 2022 au 31 janvier 2025, se concentre sur le renforcement des organisations de femmes qui luttent localement pour leurs droits et sur l'organisation de mobilisations en France.

Cette ouvrière travaille depuis plusieurs années dans une usine de vêtements au Cambodge.

Pendant la pandémie de Covid-19, son usine a fermé à plusieurs reprises et elle a dû contracter des emprunts pour payer son loyer. Depuis la reprise, les objectifs de production sont passés de 350 à 400 articles par heure, sans augmentation de salaire.

Sur cette pancarte, elle demande le versement de salaires décents dans le secteur du prêt-à-porter.

Défense des droits humains
Plaidoyer pour un devoir de vigilance européen

Le 6 septembre, avec une centaine d'autres organisations, nous avons participé au lancement de la campagne européenne pour influencer le processus de négociation de la directive. En fin d'année, cet Appel avait déjà recueilli plus de 70 000 signatures.

Le Commissaire européen à la Justice s'y était engagé en avril 2020. En mars 2021, le Parlement européen a présenté un « rapport d'initiative législative » encourageant. C'est finalement le 23 février 2022 que la Commission a présenté son projet de directive engageant les États membres à imposer un devoir de vigilance aux entreprises sur le respect de l'environnement et des droits humains.

En amont, nous avions participé à différents rendez-vous, en compagnie d'autres membres du *Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises*, pour présenter nos recommandations à plusieurs membres du gouvernement français et au Commissaire européen à la Justice.

Un processus de négociation complexe

Le texte de la Commission a été soumis au Parlement et au Conseil de l'Union européenne, composé de ministres de chaque État-membre. Chacune de ces deux institutions a commencé à rédiger sa propre « posititon générale » au sujet du texte proposé par la Commission, pour pouvoir entamer des négociations en « trilogue ».

Pour contrer l'intense lobbying des entreprises et des milieux d'affaires, ActionAid France et ActionAid International ont signé et diffusé, le 12 mai, une déclaration dans laquelle plus de 220 organisations dans le monde présentent un socle de recommandations communes pour l'amélioration du texte.

Le Loto du devoir de vigilance *a été conçu et testé avec des militant·e·s pour faire connaître notre analyse et nos recommandations.*

La France, qui assurait la présidence tournante de l'Union européenne au cours du premier semestre 2022, n'a pas brillé par son volontarisme. Par la suite, elle a cherché à réduire autant que possible la portée de la future directive. **Avec nos partenaires du *Forum Citoyen pour la RSE*, nous avons dénoncé publiquement ce travail de sape,** ce qui a fait réagir le gouvernement et permis une rencontre à ce sujet avec la représentante de la France auprès du Conseil. Cependant, la « position générale » du Conseil, finalement adoptée le 1er décembre 2022, est décevante : les banques pourraient être exonérées de tout devoir de vigilance sur les activités dans lesquelles elles investissent !

De leur côté, les différentes commissions compétentes au Parlement européen ont avancé sur leurs rapports d'analyse. Nous avons eu plusieurs échanges avec des eurodéputé·e·s français·e·s allié·e·s sur le sujet. Nous avons participé à l'élaboration d'un socle d'amendements qui a été défendu collectivement auprès des responsables de différentes commissions.

Nous avons aussi présenté nos recommandations à la Commission du Sénat sur les Affaires européennes, à sa demande. Parallèlement, la campagne européenne s'est structurée autour d'un manifeste et d'une pétition en ligne : « Mettons de la justice dans les affaires ».

En 2022, notre association a été réélue au conseil d'administration du Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises*. Ci-contre, un extrait de la carte de voeux adressée en janvier à l'ensemble des eurodéputé·e·s français·e·s par les membres de cette association.*

Un front commun

ActionAid France fait partie de *Coordination SUD*, qui fédère les organisations françaises de solidarité internationale. En juin, nous avons pris part à la conception de la nouvelle stratégie de plaidoyer de *Coordination SUD*, pour qu'elle tienne compte des difficultés et discriminations spécifiques subies par les femmes et les minorités de genre.

Notre association est aussi très impliquée dans la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de *Coordination SUD*, pour défendre d'une même voix l'agriculture paysanne et l'agroécologie auprès du gouvernement français et d'institutions internationales comme l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

À l'origine de la flamblée des prix agricoles

L'invasion russe de l'Ukraine, le 24 février 2022, a été suivie par une brusque flambée des prix agricoles et alimentaires dans le monde. Dans une note synthétique, parue en novembre, la commission Agriculture et Alimentation de *Coordination SUD* souligne que l'augmentation des prix n'est en aucun cas imputable à un déficit de production !

Nous recommandons de réviser les règles du commerce international, réduire les possibilités de spéculation et redonner toute sa place à l'ONU pour traiter de ces questions au niveau international.

Pour un devoir de vigilance sur les droits des femmes

ActionAid France plaide notamment pour que le projet de directive européenne tienne compte des effets disproportionnés et différenciés de certaines activités ou décisions des entreprises sur les femmes. Avec ActionAid Pays-Bas, nous avons initié en 2021 la création d'un groupe de travail informel entre organisations européennes souhaitant promouvoir une dimension de genre dans le projet de directive.

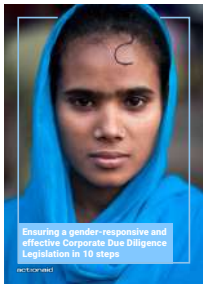

Nous sommes ainsi à l'origine d'une lettre ouverte au Conseil de l'Union européenne, à la Commission et au Parlement, signée le 31 mars par 82 organisations, et d'un argumentaire à l'intention des eurodéputé·e·s. **Nos 10 recommandations pour un devoir de vigilance effectif**, qui ne détériore pas la situation des femmes et des minorités de genre, ont été présentées le 7 décembre 2022 au Parlement européen.

À l'invitation d'une eurodéputée hongroise, notre fédération ActionAid, le réseau *Clean Clothes Campaign* – littéralement, la « campagne pour des vêtements propres » – et la Coalition européenne pour la justice dans l'entreprise (ECCJ) ont animé ce jour-là **une conférence sur la nécessité d'intégrer une perspective de genre dans la future directive.**

Deux membres du syndicat des femmes travaillant à domicile au Pakistan ont fait part de leur expérience et de leurs recommandations. Une cinquantaine de personnes, membres de la société civile ou d'institutions publiques, ont assisté à l'événement (sur place ou en ligne), ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour cette dimension du devoir de vigilance au niveau européen.

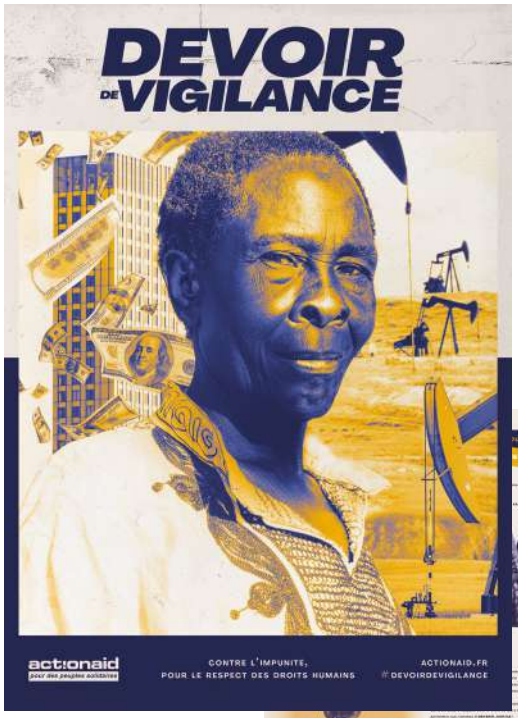

Le devoir de vigilance des entreprises fait l'objet de textes d'analyse et de présentations qui restent souvent très techniques. Pour le faire connaître et mobiliser plus facilement le grand public, nous avons produit des affiches, dont 300 exemplaires ont été diffusés en 2022.

Régulation des multinationales
Vers un traité des Nations Unies

Depuis 2014, le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU prépare un traité relatif au respect des droits humains par les entreprises multinationales. Des négociations ont lieu tous les ans en octobre. Elles sont malheureusement compliquées par l'absence de bonne volonté de l'Union européenne et par la franche hostilité de la Chine, du Brésil, des États-Unis, de la Russie...

La 8ème session de négociations s'est déroulée à Genève du 24 au 28 octobre 2022. L'objectif de cette semaine de négociations était d'avancer vers un consensus, sur la base du projet de traité proposé par l'Équateur, qui coordonne sa rédaction.

Une délégation de notre fédération internationale ActionAid a participé aux échanges pour porter la voix de la société civile, avec des représentant·e·s du Guatémala, du Bangladesh, du Ghana, d'Éthiopie et des Pays-Bas. Elle a publié pour l'occasion un rapport qui examine l'impact des activités des entreprises sur les droits des femmes. Le rapport s'appuie sur quatre études de cas qui impliquent des industries agroalimentaires ou d'extraction minière au Guatémala, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe.

Nous avons traduit en français l'une de ces études de cas et l'avons transmise aux représentant·e·s du gouvernement et aux organisations françaises participant aux négociations.

Cependant, les négociations laissent une nouvelle fois un sentiment mitigé : la France et l'Union européenne sont restées, comme l'an passé, largement en retrait des débats…

La cheffe du village de Majengo, au Kenya, est l'une des 35 personnes de sa communauté à avoir été arrêtées alors qu'elles tentaient de reprendre leurs terres, indûment exploitées par la multinationale Teita Sisal Estate, spécialisée dans la production et le commerce de sisal.

Non au « criblage » de la population par les ONG

En février 2022, les deux collectifs d'ONG dont nous faisons partie, le CRID et *Coordination SUD,* ont saisi le Conseil d'État pour s'opposer à une nouvelle obligation des associations de solidarité internationale : celle de vérifier l'identité des « *bénéficiaires finaux* » de l'aide publique au développement. Le Conseil d'État a finalement annulé cette obligation le 10 février 2023.

Mobilisation pour les libertés publiques

Comme bien d'autres associations en France, nous constatons que la loi du 24 août 2021 fait peser de graves menaces sur les libertés associatives au travers du Contrat d'engagement républicain, dont la signature est désormais obligatoire pour bénéficier d'une subvention publique.

Ainsi, en septembre 2022, la Préfecture de la Vienne a enjoint à la Communauté d'Agglomération et à la Ville de Poitiers d'annuler leurs subventions à l'association *Alternatiba,* sous prétexte qu'elle allait animer des ateliers sur la désobéissance civile.

Nous tenons à rappeler que la désobéissance civile relève de la liberté d'expression et du répertoire d'actions légitimes des associations.

Un projet de traité à abandonner

ActionAid France fait partie des 120 organisations européennes et mexicaines engagées contre une « modernisation » de l'accord commercial entre le Mexique et l'Union européenne, qui contient notamment une clause d'arbitrage privé des différends entre Etats et entreprises (ISDS). Le 5 juillet, nous avons signé une lettre ouverte dénonçant les risques que ce projet fait peser dans les deux pays.

Alerte sur les dangers de l'arbitrage privé

Les ISDS sont des procédures contenues dans de très nombreux accords commerciaux, qui permettent aux entreprises transnationales de poursuivre les gouvernements devant des juridictions spécifiques lorsqu'elles considèrent que des évolutions législatives et normatives réduisent leurs profits.

Nous faisons partie des 380 signataires d'une déclaration rendue publique à l'occasion de la 27ème Conférence mondiale pour le climat (COP 27), en novembre 2022, pour appeler les gouvernements à mettre fin à ces dispositions dans leurs accords commerciaux.

Un beau succès
Mobilisation citoyenne contre la dérégulation

Le Traité sur la charte de l'énergie (TCE) est un accord économique signé par 54 pays ou institutions telles que l'Union européenne. Il prévoit un mécanisme d'arbitrage privé des différends entre États et investisseurs (ISDS), qui peuvent obtenir d'importantes indemnités en cas de politique publique contraire à leurs intérêts !

À l'automne, alors que l'Union européenne s'apprêtait à se prononcer sur une nouvelle mouture de ce traité, notre association a participé à la campagne du collectif *Stop CETA-Mercosur* pour que la France et l'Europe s'en retirent : lancement d'une pétition signée par plus de 15 000 personnes, publication de lettres ouvertes dans la presse généraliste...

Le gouvernement français a finalement annoncé le 24 octobre sa décision de sortir du traité. Le 24 novembre, c'était au tour du Parlement européen de se prononcer pour un retrait coordonné et conjoint de l'ensemble de l'Union : une belle victoire de la société civile !

Défense
de l'agriculture paysanne et familiale

La Politique Agricole Commune (PAC) représente l'ensemble des aides versées par l'Union européenne au secteur agricole. Malheureusement, ce programme contribue à mettre en danger l'agriculture paysanne et familiale en Europe et dans d'autres pays, exportateurs de soja et d'autres « intrants », ou importateurs de produits européens subventionnés.

C'est pourquoi nous avons milité, au sein de la plateforme citoyenne *Pour une autre PAC*, pour que la nouvelle version de ce programme, définitivement adoptée en 2021, soit moins nocive. Tout au long de l'année 2022, nous avons plaidé pour que la déclinaison de ce programme en France intègre bien les quelques avancées obtenues au niveau européen.

Le 2 février, nous avons diffusé un rapport sur les effets délétères d'une pratique répandue : la cession, par des agricultrices et agriculteurs en manque de liquidités, des subventions de la PAC à des organismes bancaires ou à leurs fournisseurs, qui entretient la spirale du surendettement. Nous avons aussi signé une tribune à l'occasion du *Salon international de l'agriculture*, pour interpeller les candidat·e·s aux élections présidentielles à ce sujet.

En fin d'année, la plateforme *Pour une autre PAC* et la *Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire* ont décidé de fusionner au sein d'une association : *Nourrir*, dont fait partie ActionAid France.

L'un des principaux objectifs de cette association est de dénoncer les fausses solutions de l'agroindustrie à l'insécurité alimentaire et au dérèglement climatique : monocultures intensives, dérégulation des prix, délocalisation des productions...

Mobilisation citoyenne

Mobilisation des jeunes
Notre alimentation, notre avenir

Depuis le mois de mai 2020, et jusqu'en août 2023, ActionAid France participe à un vaste programme de sensibilisation et de mobilisation des jeunes pour la transformation de nos systèmes agricoles et alimentaires.

Intitulé *Notre alimentation, notre avenir* – en anglais *Our food, our future* – ce projet mobilise 14 organisations européennes (du Portugal à la Pologne), 2 associations d'Afrique du Sud et du Brésil, et 7 autres partenaires.

Des rencontres en ligne

En 2022, nos rendez-vous mensuels avec des défenseuses et défenseurs des droits humains au travail se sont poursuivis sur Instagram. Nous avons animé des rencontres en direct avec :

- Leonardo Sakamoto, de l'association *Repórter Brasil*, sur le travail forcé dans les élevages de bœufs au Brésil (27 janvier) ;
- Mercy Grace Munduru, d'ActionAid Ouganda, sur les violences sexistes dans les serres où sont produites les roses exportées en Europe (24 février) ;
- Karol Balfe, d'ActionAid Irlande, sur la campagne irlandaise pour imposer aux entreprises un devoir de vigilance sur le respect des droits humains (28 avril) ;
- Massa Koné, de la *Convergence Malienne contre les Accaparements de Terres*, sur son parcours d'activiste et sur les activités de la *Convergence ouest africaine des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes* (19 mai) ;
- Alice Pataxó et Tejubi Uru Eu Wau Wau, deux défenseuses brésiliennes des droits des peuples autochtones, sur les conséquences de l'agroindustrie pour leurs communautés (1er juin) ;
- Diana Montoya Ramos, du syndicat ASTAC en Équateur, qui milite pour les droits des femmes dans les plantations de bananes (13 septembre) ;
- Carlos Eduardo Silva, de la *Confédération nationale des travailleuses et travailleurs agricoles* au Brésil et Natália Suzuki, membre de l'ONG *Repórter Brasil*, sur la lutte contre le travail forcé dans l'agroindustrie brésilienne (10 octobre).

Nous avons eu des retours très positifs de la part des partenaires qui apprécient de pouvoir présenter leur travail et sensibiliser le public aux droits humains et aux enjeux environnementaux. Les vidéos sont disponibles sur Instagram et Youtube.

Solidaires avec les Ukrainien·ne·s

À travers le CRID, collectif d'ONG dont ActionAid France fait partie, nous avons appelé à manifester le jeudi 17 mars, dans toutes les villes de France, pour exprimer notre solidarité avec toutes les personnes victimes de la guerre engagée par la Russie en Ukraine.

Solidaires avec les personnes exilées

Le CRID a rejoint, en décembre 2021, la campagne *Antiracisme et Solidarité*, à l'origine de mobilisations nationales pour le respect du droit d'asile, la liberté de circulation et la régularisation des personnes maintenues « sans papiers ». Nous avons notamment relayé les appels à manifester du 19 mars et du 18 décembre 2022.

Une pétition pour dire stop aux « ingrédients invisibles »

En février 2022, alors que la France assurait la présidence de l'Union européenne, nous avons interpellé le gouvernement sur la présence d'« ingrédients invisibles » dans notre alimentation : accaparements de terre, travail forcé, violences sexistes et autres violations de droits humains dans les chaînes d'approvisionnement...

Nous avons appelé nos militantes et militants à adresser une carte-pétition au Secrétaire d'État aux Affaires européennes, pour demander que la France soutienne l'adoption d'une directive imposant un devoir de vigilance aux entreprises implantées en Europe.

Une semaine d'action européenne

Entre le 23 mai et le 5 juin 2022, ActionAid France a coordonné une semaine d'information et de sensibilisation des jeunes sur ces « ingrédients invisibles », par les 21 organisations impliquées dans le projet.

Tables rondes, manifestations, projections de film… de nombreuses activités ont été proposées pour sensibiliser l'opinion publique. Nous avons créé une carte interactive pour présenter ces différents événements et permettre à chacun·e de s'y inscrire. Nous avons aussi produit un kit de communication pour mettre en avant sur les réseaux sociaux les personnes invisibilisées dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

La mobilisation du 3 juin 2022 consistait à présenter aux passant·e·s, devant le Parlement européen à Bruxelles, quelques spécialités culinaires... et leurs « ingrédients invisibles ».

Une semaine d'échanges au Danemark

Du 7 au 10 juin, nous avons organisé un voyage au Danemark pour cinq jeunes de notre réseau, à la rencontre des jeunes militant·e·s d'ActionAid à Copenhague et Århus, la deuxième ville du pays.

L'objectif de cette rencontre était de découvrir différents outils de mobilisation et d'engagement citoyen : animation d'un café citoyen, formations au « leadership féministe », mobilisations pour la justice climatique et contre les discriminations... un voyage inspirant !

Au cours de leur visite au Danemark, nos militant·e·s ont participé à une émission de radio en ligne sur le devoir de vigilance des entreprises européennes.

Une pièce de théâtre à guichets fermés

Grâce au projet *Notre alimentation, notre avenir*, une centaine de personnes ont pu assister à une représentation exceptionnelle de la pièce de théâtre *Bananas (and Kings),* le 7 novembre à Paris.

Cette pièce retrace le coup d'État de 1954 au Guatémala, orchestré conjointement par la United Fruit Company, multinationale désormais connue sous le nom de Chiquita, et les États-Unis. La représentation a permis de présenter nos campagnes de solidarité internationale à un large public.

La pièce de théâtre Bananas (and Kings) *a été l'occasion d'échanger avec le public sur les conditions de travail éprouvantes dans les plantations de bananes, hier comme aujourd'hui.*

À la rencontre de nos concitoyen·ne·s

Un stand à la Fête de l'Humanité

Du 8 au 11 septembre, nous avons animé un stand au cours de la *Fête de l'Humanité*, qui accueille chaque année près de 500 000 personnes en région parisienne. Pour faire connaître notre association et nos campagnes de solidarité internationale, nos bénévoles et notre chargée de mobilisation ont animé un jeu de piste sur les conditions de production des bananes, et présenté une exposition sur les haïtien·ne·s employé·e·s dans les plantations dominicaines.

Nous avons beaucoup échangé avec les festivaliers et festivalières autour de supports d'information et de sensibilisation conçus pour l'occasion : poster sur le devoir de vigilance des entreprises, tatouages temporaires sur les « ingrédients invisibles » que contient notre alimentation...

Notre participation à d'autres festivals

ActionAid France ne fait plus partie du comité de pilotage du festival de documentaires engagés *AlimenTerre,* mais de nombreuses projections ont été organisées dans ce cadre par nos groupes locaux, entre le 15 octobre et le 30 novembre.

D'autre part, notre association fait toujours partie du comité de pilotage du *Festival des Solidarités,* qui s'est tenu cette année du 17 novembre au 4 décembre. Des centaines de conférences, de spectacles et d'animations ont été programmées, dont un grand nombre avec la participation des groupes locaux. Les groupes de travail sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et sur la dimension de genre ont permis des échanges de pratiques avec d'autres ONG, inspirantes pour la suite.

Pendant la Fête de l'Humanité, nous avons eu la chance d'accueillir sur notre stand trois membres du syndicat équatorien ASTAC, ici en photo avec des bénévoles et des salariées.

ActionAid France est partenaire du film Made in Bangladesh, *sur le combat d'une ouvrière textile pour monter un syndicat. Invitée par* Femmes Solidaires, *notre chargée de campagne s'est rendue à Angoulême pour un débat après sa projection dans un cinéma et dans deux lycées. D'autres projections ont été organisées par nos groupes locaux en 2022.*

Avant l'élection présidentielle

Le 9 avril, veille du premier tour de l'élection présidentielle, 150 organisations de la société civile – dont ActionAid France – ont lancé un appel à manifester pour défendre la justice sociale, la solidarité et la fin des discriminations.

Une mise en garde contre l'extrême-droite

Le 14 avril, notre association a joint sa voix à celle de nombreuses autres organisations de la société civile pour déplorer l'accès d'une candidate d'extrême-droite au second tour de l'élection présidentielle en France. Nous avons appelé les personnes qui soutiennent notre association à voter contre son élection.

Le 30 septembre, c'est une tribune collective dans *Mediapart* que nous avons signée, pour rappeler que malgré sa stratégie de communication des dernières années, et son succès aux élections législatives, le parti du Rassemblement National n'est pas un parti comme les autres, et que nous n'avons pas l'intention de contribuer à sa « normalisation ».

Nous défendons
la justice climatique

Les enjeux environnementaux sont aussi des enjeux de justice sociale et de solidarité internationale. Nous soutenons en particulier les initiatives en faveur de la justice climatique, c'est-à-dire pour l'égalité et la solidarité face au dérèglement climatique.

En 2022, nous avons appelé à participer à plusieurs mobilisations nationales, comme les *Marches pour le Climat* du 12 et 19 mars, pour influer sur les programmes des candidat·e·s à l'élection présidentielle. D'autre part, notre fédération internationale ActionAid faisait partie des ONG invitées à suivre les négociations de la 27ème Conférence mondiale pour le climat (COP 27), et nous avons appuyé son plaidoyer pour la justice climatique (plus d'informations page 31).

Un groupe de travail s'est mis en place au sein d'ActionAid France pour réfléchir aux actions possibles.

Ce groupe de travail a été mandaté par notre Conseil National en mai 2021. Il se compose d'un membre individuel et de représentant·e·s des groupes locaux de Lille, du Jura, d'Annecy, de Touraine et des Monts du Lyonnais.

Ce groupe de travail est à l'origine du projet *Notre planète, notre avenir*, qui a débuté en décembre 2021, avec le soutien de l'Union européenne. Porté par les groupes locaux des Monts du Lyonnais (69) et d'Annecy (74), avec le soutien des groupes de Lille et du Jura, ce projet permet à 20 jeunes habitant au Bénin, au Burkina Faso, en France, au Mali, au Sénégal et au Togo de confronter leurs expériences du changement climatique et de la mobilisation en faveur d'un avenir juste et vivable.

En 2022, des rencontres bimensuelles en visio-conférence leur ont permis de préparer une exposition itinérante et un film sur leur vision de la justice climatique. Le projet a aussi contribué à financer la réalisation d'un film sur la *Caravane Ouest-Africaine contre les accaparements de terre* de novembre 2021.

D'autre part, le Conseil National a demandé au groupe de travail de faire des propositions d'actions pour la fédération ActionAid France. **Il a validé le projet d'une campagne en faveur de la justice climatique, sous réserve d'obtenir les financements nécessaires.**

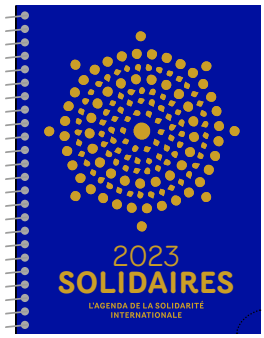

*L'*Agenda de la solidarité internationale *est un outil de sensibilisation à de grands enjeux comme la défense des biens communs, des libertés associatives, des droits des femmes... Cette année encore, nous avons contribué à sa rédaction et à sa diffusion, en soutien au réseau de mobilisation pour la solidarité internationale* Ritimo.

Les groupes locaux d'ActionAid France trouvent leur place dans différents collectifs engagés pour la transition écologique en portant la voix des pays les plus durement touchés par le dérèglement climatique. Il arrive qu'ils soient seuls à présenter cet impératif de solidarité internationale parmi des associations et collectifs concentrés sur les enjeux nationaux.

Du côté des groupes locaux

La solidarité internationale se vit au niveau local

Une grande partie des projets soutenus par nos groupes locaux se situent en Afrique de l'Ouest, comme cette formation à l'agroécologie au Sénégal.

En 2022, les effets de la crise sanitaire se sont enfin estompés, permettant aux différentes associations membres d'ActionAid France – nos groupes locaux – de reprendre leurs activités ou d'en lancer de nouvelles. **En voici quelques-unes... parmi bien d'autres !**

Le soutien d'initiatives locales en Afrique et ailleurs

La plupart des groupes locaux entretiennent des partenariats et financent des projets de solidarité internationale, **essentiellement en Afrique de l'Ouest**.

Ainsi, *Peuples Solidaires Doubs* soutient la création d'une coopérative de femmes pour la cueillette et le concassage de noix de palme au Togo, avec l'appui, depuis cette année, des groupes du Jura et de Givry (71). *Peuples Solidaires Le Mans - La Suze* (72) collabore avec l'association *Échoppe* pour le développement de la culture du gombo par des paysannes et paysans au Togo. Après avoir soutenu plusieurs villages palestiniens pour la création de chemins de randonnée, le groupe *Communes solidaires de l'Albanais* (73) a, quant à lui, initié un nouveau partenariat pour la formation professionnelle de jeunes souffrant d'un handicap en Cisjordanie.

La marche organisée en juillet par les groupes du Doubs et du Jura a rencontré un vif succès.

Plusieurs groupes entretiennent des relations étroites avec des associations au Burkina Faso et la solidarité s'est poursuivie en 2022 malgré une insécurité croissante dans ce pays. Ainsi, *Peuples Solidaires Nancy* (54) finance des micro-crédits pour de jeunes mères célibataires. De son côté, *Peuples Solidaires Région Lilloise* (59) finance, avec Terre et Humanisme, des formations en agroécologie menées par trois associations, et le groupe de Clamart (92) échange tous les mois avec l'association Tew-Maalou dont il soutient les actions de développement local.

En Haïti, par contre, *Peuples Solidaires Paris 15* a dû suspendre son partenariat pour la scolarisation des enfants « restaveks », condamnés par la pauvreté à une forme d'esclavage. Le groupe s'est donc concentré sur le soutien à la cause du peuple sahraoui, sous férule marocaine depuis le départ des Espagnols en 1976.

Enfin, la solidarité passe parfois par le soutien d'un projet personnel : le groupe local de Francheville (69) a ainsi accordé une bourse d'études à une jeune Burkinabée pour compléter en France sa formation au développement local. Et dans le Jura, pour la troisième année consécutive, deux jeunes Burkinabés ont été accueillis pendant 6 mois de service civique international.

Dans le cadre d'un projet porté par les groupes locaux des Monts du Lyonnais (69) et d'Annecy (74), avec le soutien des groupes de Lille et du Jura (plus d'informations en page 23), un film a été réalisé pour présenter, avec des mots simples et des exemples, les injustices que renforce ou crée le changement climatique en cours...

Des réflexions et des projets solidaires en France

La plupart de nos groupes s'investissent aussi dans des actions de solidarité en France : gestion d'un magasin solidaire à La Flèche (72), soutien financier et bénévolat auprès de demandeur·se·s d'asile à Paris, implication dans la transition écologique d'un territoire rural à proximité de Lille, ou dans un collectif de préfiguration d'une sécurité sociale alimentaire à Tours (37)...

Cet engagement en France passe souvent par l'organisation ou la participation à des événements pour sensibiliser le grand public aux enjeux de solidarité internationale. La *Maison du Monde d'Evry* (91) a ainsi tenu, en novembre, la 39ème édition du *Mois des Trois Mondes* : un festival consacré cette année à la défense des droits des femmes dans le monde.

De son côté, *ActionAid - Peuples Solidaires Pays de Vannes* a participé au succès du *Forum Social Local* du Morbihan. Le groupe local a organisé en particulier une conférence-débat sur les violences sexistes dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises françaises, avec la participation de notre chargée de campagnes pour les droits des femmes.

À l'automne, comme les années passées, le festival *AlimenTerre* et le *Festival des Solidarités* ont été l'occasion d'organiser bien d'autres rencontres, par exemple le 15 novembre à Lesneven (29) sur l'agriculture paysanne en République démocratique du Congo.

Enfin, quelques groupes ont participé à des marchés solidaires et/ou alimentaires, comme à Francheville (69), Saint-Lô (50), Le Mans... pour financer leurs projets de solidarité et recueillir des signatures pour les pétitions et Appels Urgents de la fédération.

Animation dans une école de Givry sur l'accès à l'eau dans le monde.

Des actions en direction des plus jeunes

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale commence tôt. Le groupe de Clamart, par exemple, a parlé cette année des conditions de production du cacao à plus de 350 enfants en classe de CM1 ou CM2. De son côté, *Peuples Solidaires Givry* a abordé la question de l'accès à l'eau et à une alimentation de qualité auprès de 8 classes, du CE2 au CM2. Et *Échanges et Tiers-Monde*, à Annecy (74), a organisé en octobre une nouvelle « course sans frontières », qui a mobilisé un millier d'enfants.

D'autre part, un projet européen permet à quatre groupes locaux d'échanger et de produire des supports de sensibilisation sur la justice climatique avec une vingtaine de jeunes âgé·e·s de 18 à 25 ans (plus d'informations en page 23).

Le 2 avril, Peuples Solidaires Doubs *a organisé une journée de formation sur les stratégies de lobbying, voire de désinformation des grandes entreprises, et sur les contre-pouvoirs citoyens, qui a été filmée. Notre chargée de campagnes pour les droits des femmes y a pris part, ainsi qu'un spécialiste belge... et une trentaine de personnes !*

Sur les chemins de la solidarité

Les groupes locaux du Jura et du Doubs ont organisé, du 20 au 23 juillet 2022, une nouvelle *Marche pour la justice et la paix*, dans le prolongement des marches de 2020 et 2021 pour soutenir les revendications du mouvement altermondialiste *Jai Jagat*, initié par notre partenaire indien *Ekta Parishad*.

Cette marche a été l'occasion de célébrer le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur et d'en honorer l'héritage dans la perspective des Objectifs de Développement Durable (ODD) que les Nations Unies se sont fixés d'ici à 2030. À chaque étape, un événement était organisé pour faire connaître ces objectifs et les enjeux de solidarité internationale.

Et bien d'autres marches ont été organisées, par différents groupes :

- marche de soutien à la *Jai Jagat* le 8 mai autour de Givry, le lendemain d'une conférence sur les droits des femmes au travail en Asie ;
- randonnées ponctuées de pauses musicales dans le pays d'Aubagne (13), pour financer les actions de solidarité du groupe et faire connaître les campagnes d'ActionAid France ;
- visite surprise de Besançon (25) sur les traces de femmes engagées, pour parler des droits des femmes et des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU avec des personnes de tous âges et de tous milieux... organisée à plusieurs reprises, elle a permis de toucher 90 personnes en 2022 et fait l'objet d'émissions toutes les semaines de l'été à la radio...

Créée pour le Festival des solidarités *2022, la « criée aux droits humains » de Peuples Solidaires Doubs a permis de toucher près de 600 personnes.*

Vie associative

Notre réseau militant

Les membres d'ActionAid France

Notre Assemblée Générale réunit chaque année une cinquantaine de personnes dans notre bureau de Montreuil.

Notre fédération se composait, le 31 décembre 2022, de 30 groupes locaux et 182 membres individuel·le·s.

Au cours de l'année, trois groupes locaux ont annoncé leur dissolution : *Peuples Solidaires Gironde* (33), *Peuples Solidaires Loir-et-Cher* (41) et *Peuples Solidaires Avignon* (84). Nous remercions leurs militant·e·s pour leur contribution précieuse à la défense de la solidarité internationale et des droits humains.

Des milliers d'autres personnes mobilisées

En tout, plus de 180 000 personnes ont déjà signé au moins un Appel Urgent ou une pétition en ligne ou se sont abonnées à notre newsletter. Certaines d'entre elles ont découvert ActionAid France cette année.

À la fin de l'année 2022, près de 14 000 personnes s'étaient abonnées à notre compte Facebook, plus de 3 200 personnes nous suivaient sur Twitter et un peu plus de 1 100 personnes s'étaient abonnées à notre compte Instagram. C'est sur cette plateforme que notre « communauté » s'est le plus développée cette année. Parallèlement, notre association possède désormais aussi un compte sur le réseau professionnel LinkedIn, pour diffuser ses offres d'emploi et pour communiquer sur les droits humains au travail !

Par ailleurs, l'association a pu compter en 2022 sur les dons ponctuels ou réguliers de 3 752 personnes, dont certaines soutiennent l'association depuis sa création en 1984 !

Groupes locaux

Au 31 décembre 2022, la fédération ActionAid France comptait des groupes locaux dans 24 départements :

Ain, Aude, Bouches-du-Rhône, Doubs, Finistère, Indre-et-Loire, Jura, Lot-et-Garonne, Lozère, Manche, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Bas-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise.

actionaid.fr/groupes-locaux

La Mobilettre *est destinée à toutes les personnes qui souhaitent participer à nos campagnes de défense des droits humains. Elle présente les actions en cours et les moyens d'agir, seul·e ou à plusieurs ! Douze Mobilettres ont été diffusées au cours de l'année 2022, auprès de 971 personnes.*

Pour la recevoir ou abonner un·e ami·e, contactez-nous : ecrire@actionaid.org

L'équipe en 2022

Direction

Antoine Bouhey
puis Mehdi Achour

Défense des droits des femmes

Salma Lamqaddam
puis Aurore Pereira de Oliveira
(remplacement
de congé maternité)

Soundouce Khemiès
(stage de 5 mois)

Dignité au travail et régulation des multinationales

Maelys Orellana

Floriane Biem

Mobilisation et animation du réseau militant

Romane Piquet-Ulliel

Communication et relations avec les donateur·rice·s

Vincent Bremond

Adeline Parenty

Pascale Tuauden

Support administratif et financier

Xavier Jegouic
puis Marie Laffon
(retour de congé maternité)

Nora Idri

L'équipe salariée

Encore du mouvement dans l'équipe

Au cours de l'année 2022, deux personnes se sont succédé sur le poste de directeur, mais aussi sur les postes de responsable administrative et financière et de chargée de campagne pour les droits des femmes, en raison de congés maternité. D'autre part, nous avons rencontré de grandes difficultés pour le remplacement de notre assistante comptable et notre offre de service civique, proposée en septembre, est restée vacante.

Ces mouvements ont requis une attention importante de l'équpe salariée, aussi bien pour le recrutement et l'accueil des nouvelles et nouveaux collègues que pour le maintien des activités prévues pendant les périodes de vacance de certains postes.

Parallèlement, le travail engagé dès 2019 pour synchroniser les différents logiciels de comptabilité, de gestion de dons et adhésions, de gestion des pétitions et autres actions en ligne et de diffusion des newsletters s'est accéléré, avec l'appui d'un intervenant extérieur... mais il a aussi beaucoup mobilisé l'équipe.

Une révision des grilles de salaires

Les réunions entre le directeur et le représentant du personnel se sont concentrées sur la révision de la grille de salaires.

Après consultation du bureau de l'association et de l'équipe, un accord a été trouvé pour augmenter les salaires les plus bas et réduire les écarts de rémunération, mettre l'accent sur l'ancienneté comme facteur d'avancement, et simplifier les niveaux de responsabilité.

Une formation en continu

En 2022, nos deux chargées de campagnes pour la dignité au travail et la régulation des multinationales ont suivi, avec notre chargée de mobilisation, une formation de trois jours pour se perfectionner dans l'organisation de campagnes de mobilisation citoyenne. Elles ont aussi suivi une formation dédiée à de nouvelles méthodes de plaidoyer.

Parallèlement, le président d'ActionAid France, son directeur et quatre autres membres de l'équipe ont entamé une formation sur la prise de décision partagée, animée par l'*Université du Nous*, pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance adoptée en 2022.

Malgré l'unanimité des personnes présentes à l'Assemblée générale des 14 et 15 mai 2022, la réforme des statuts n'a pu être adoptée à cette occasion, car le nombre de groupes locaux représentés était insuffisant. Une nouvelle Assemblée a donc été convoquée le 18 juin, qui a adopté la réforme.

Adoption
d'une nouvelle gouvernance

Avec l'appui du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO) de *Coordination SUD*, ActionAid France a engagé en 2019 un processus de réforme de sa gouvernance. Cette réflexion collective, menée avec les membres de l'association et l'équipe salariée et accompagnée par *Manucoop*, puis par *CoActions,* visait à simplifier et fluidifier les prises de décision et favoriser le renouvellement militant.

Elle a abouti à une proposition de réforme des statuts, adoptée par le Conseil National et débattue en Assemblée Générale les 14 et 15 mai 2022.

Nos nouveaux statuts prévoient :

- la constitution de groupes de travail temporaires, composés de militant·e·s, pour traiter de questions ou de problèmes ponctuels et faire des propositions au Conseil National ;
- l'organisation régulière d'Agoras régionales ou nationales ouvertes à toute personne intéressée pour s'informer, échanger sur les priorités de l'association, préparer ensemble des actions...;
- une répartition des rôles plus claire et délimitée entre personnes militantes, élues et salariées, et davantage de collaboration grâce à l'introduction de nouvelles méthodes de travail (décisions partagées, binômes pour la représentation d'ActionAid France au sein de collectifs, présence de salarié·e·s au Conseil National...) et à un·e ou plusieurs facilitateur·rice·s du militantisme élu·e·s parmi les membres de l'association.

Deux Agoras

L'Agora du 2 avril portait sur l'intérêt d'intenter une action en justice pour faire progresser le respect des droits humains par les entreprises. Il y a notamment été question de notre contentieux contre le groupe Yves Rocher.

Cette première Agora s'est tenue dans nos locaux de Montreuil. Elle n'a malheureusement rassemblé que neuf personnes, sans doute en raison d'une communication tardive, mais elle a permis d'imaginer de nouvelles mobilisations.

Les personnes présentes ont pu rencontrer notre directeur et notre chargée de campagne pour la dignité au travail, ainsi qu'un représentant de l'association *Survie*, qui a présenté le procès intenté en France contre Total pour retarder et dénoncer un projet destructeur en Ouganda. Nous avons réfléchi ensemble aux actions possibles pour soutenir les ouvrières avec qui nous attaquons le groupe Yves Rocher.

Espaces de formation, d'échanges, de partage d'expériences et d'aide à la mobilisation, les Agoras sont organisées par les militant·e·s avec l'aide éventuelle des salarié·e·s. Elles se déroulent sur une journée entière et sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.

La seconde Agora de l'année s'est tenue le 10 décembre, à Montreuil, sur les conditions de travail dans le secteur textile et les possibilités d'agir pour une mode respectueuse des droits humains.

Elle a cette fois réuni 20 personnes, qui ont échangé avec une représentante de l'association *Max Havelaar France* sur l'initiative citoyenne européenne pour des salaires décents dans le prêt-à-porter, que nous soutenons depuis janvier 2023. Il a été question de notre rapport *Victimes de la mode* (présenté page 15) et des futures mobilisations, avec encore une fois beaucoup d'idées pour la suite...

Sept groupes de travail

Les nouvelles règles de fonctionnement adoptées en Assemblée Générale prévoient la constitution de groupes de travail temporaires pour préparer des décisions du Conseil National et/ou coordonner des actions militantes.

Chaque groupe s'organise comme il l'entend, en fonction des disponibilités et des souhaits de ses membres. Pour y participer, seule la motivation compte et tous les profils sont bienvenus !

En 2022, plusieurs groupes de travail se sont réunis pour :

- initier et coordonner des actions pour la justice climatique ;
- revoir les statuts de l'association pour faire évoluer la gouvernance de la fédération tout en respectant le cadre réglementaire imposé par notre reconnaissance d'utilité publique ;
- organiser des marches pour informer le grand public sur les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU d'ici 2030 et promouvoir nos actions de solidarité ;
- envisager la poursuite du partenariat entre des groupes locaux et ActionAid Sénégal : en 2022, le groupe *Communes Solidaires de l'Albanais* (73) a ainsi contribué au financement d'une formation pour les femmes en agroécologie ;
- étudier la pertinence de conserver nos deux bureaux, à Montreuil et à Rennes, et les alternatives possibles ;
- faciliter le rapprochement des membres individuel·le·s et des groupes locaux présents dans une même région ;
- préparer l'adoption d'une nouvelle stratégie pour ActionAid France, de 2024 à 2028.

actionaid
pour un monde solidaire

Mars 2022

Vers une nouvelle gouvernance

Proposition de réforme présentée à l'Assemblée Générale des 14 et 15 mai 2022

La fédération Actionaid France rassemble des femmes et des hommes qui se mobilisent pour leurs droits, les soutient et font entendre leurs voix, sans prendre la parole à place des communautés.

Nous nous inscrivons dans une mélance pragmatique qui vise transformer la société, une mélance d'opinion qui se préoccupe des droits et des conditions des humains, qui donne la parole aux personnes bafouées dans leurs droits, qui s'ouvre à de nouvelles pratiques de mobilisation et agit en réseau.

La gouvernance de la fédération a d'abord pour fouiller de s'assurer que ces orientations et ces valeurs se traduisent par un esprit responsable, en décision, de mobilisation de toutes et tous, de mise en œuvre de projets et d'actions concrètes.

- Comprendre, décider, agir -, une motivation qui sans cesse se renouvelle et nous guide sur le terrain et dans la vie associative. Notre ambition est de vivre ensemble les articulations entre les espaces de formations, d'actions, de propositions et de décision de la fédération.

Nous souhaitons aujourd'hui développer des formes d'organisations agiles, qui mobilisent les compétences et les ressources de chacun·e de notre fédération, facilitent leur participation de manière souple en tenant compte de leurs capacités d'engagement.

Nous avons aussi à cœur de promouvoir le réseau d'adhérent·e·s et de groupes locaux, par un soutien affirmé aux dynamiques en cours, en matière de mobilisation et de formation, des outils de mobilisation, des groupes de travail ou thématiques.

Nous souhaitons enfin, au travers de la gouvernance associative, construire de nouvelles formes de vie démocratique, avec des décisions partagées, collectives et et décidé·e·s, et plus connectées avec les membres de la fédération.

C'est tout cela qu'a été le fil conducteur de nos réflexions.

Depuis trois ans, nous y avons travaillé, nous avons pu expérimenter de vous présenter une nouvelle organisation associative qui vise à consolider la gouvernance et l'indépendance d'ActionAid France, l'utilisation des expertises de l'heure avec les compétences des mêlant·e·s.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sincèrement,

Luc De Rivière,
Président d'ActionAid France

Pourquoi revoir notre « gouvernance » ?

Fondée en 1963 à l'initiative de deux réseaux associatifs, ActionAid France est aujourd'hui en plus de membres individuel·le·s et d'avoir plusieurs centaines.

Revoir notre « gouvernance », ce n'est pas seulement revoir notre organigramme et la manière dont les décisions sont prises formellement. C'est aussi se demander comment la gouvernance circule et les responsabilités sont partagées entre membres, bénévoles, et salarié·e·s, pour faciliter l'implication de chacun·e?

La nouvelle organisation de l'association est décrite dans un document de synthèse de 4 pages, en ligne sur notre site.

Une nouvelle méthode : la décision partagée

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, dont l'organisation et les statuts sont contrôlés par le Ministère de l'Intérieur, ActionAid France conservera une organisation relativement « classique ». Les décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil National resteront prises par vote à la majorité. Nous souhaitons cependant expérimenter, en amont des votes, une méthode de « décision partagée » inspirée des expériences de « sociocratie ».

Il s'agit de parvenir à une décision dont chacun·e convient qu'elle ne présente pas de risque important pour la fédération. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il y ait consensus. Toutefois, cela permet que tout risque significatif ait été évalué et écarté, et surtout que chaque personne présente ait pu participer à la réflexion !

Notre fédération internationale

ActionAid International

La fédération ActionAid, dont fait partie ActionAid France depuis 2009, se composait en 2022 de 30 associations et 15 établissements sur tous les continents :

Afghanistan, Afrique du Sud, Australie, Bangladesh, Brésil, Burundi, Cambodge, Colombie, République Démocratique du Congo, Danemark, Espagne, États-Unis, Éthiopie, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatémala, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Jordanie, Kenya, Libéria, Malawi, Mozambique, Myanmar, Népal, Nigéria, Ouganda, Palestine, Pays-Bas, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Suède, Tanzanie, Thaïlande, Vietnam, Zambie, Zimbabwe.

Ensemble, nous pensons que « *le changement est possible, et viendra du pouvoir rendu à chacun·e* ».

https://actionaid.org

ActionAid International
Mutualisation de moyens et rapprochements

L'Assemblée Générale d'*ActionAid International* s'est déroulée du 28 au 30 juin à Madrid. Notre fédération est confrontée à d'importantes difficultés financières, liées à la réduction de l'aide publique au développement au Royaume-Uni et ailleurs, ainsi qu'à une relative désaffection du public pour le parrainage d'enfants ou de projets, proposé par de nombreux membres d'ActionAid.

Suite à la baisse importante des cotisations de la part d'ActionAid Italie et d'ActionAid Royaume-Uni, le secrétariat international a dû mettre en place un plan de licenciements économiques important et urgent, le faisant passer en quelques mois de 185 salarié·e·s à 125 (dont 10 CDD de transition).

Les échanges ont donc porté sur la mutualisation de moyens entre membres, et sur la stratégie de communication à déployer pour améliorer la visibilité de la fédération, qui fait partie des cinq plus grosses organisations de solidarité internationale au monde.

Solidaires des autres membres d'ActionAid

En 2022, nous avons appuyé les demandes de financement d'autres membres d'ActionAid auprès de l'Agence française de développement (AFD). Nous avons notamment échangé avec ActionAid Royaume-Uni autour d'un projet de défense des droits des femmes en Afrique, qui n'a pu être déposé, et déposé un dossier avec ActionAid Haïti, pour le cofinancement d'un projet d'agroforesterie qui n'a malheureusement pas été retenu.

En juillet, en réaction à la remise en cause du droit à l'avortement dans le pays, ActionAid États-Unis a sollicité l'ensemble de la fédération pour une interpellation massive des administrations et ambassades américaines sur les réseaux sociaux. Nous les avons alertées sur les possibles conséquences de cette décision dans d'autres pays, qui pourraient être tentés de remettre en cause ce droit essentiel.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, notre fédération s'est fortement mobilisée, en suivant des principes communs à toutes ses interventions humanitaires :

pas ou peu d'interventions directes mais le soutien d'organisations et de collectifs locaux ;

un soutien prioritaire aux actions menées par et pour les personnes les plus vulnérables (minorités de genre, personnes exilées...) ;

des actions de prévention des violences sexistes et sexuelles, que les situations de crise tendent à favoriser.

À la frontière polonaise avec l'Ukraine, une réfugiée biélorusse participe à un programme local de soutien aux réfugié·e·s © Simona Supino/ActionAid

Des collaborations régulières

Les chargées de campagne d'ActionAid France collaborent régulièrement avec les membres du secrétariat international : échanges méthodologiques, veille... En 2022, nous avons travaillé **en particulier avec ActionAid Pays-Bas et le bureau d'ActionAid International à Bruxelles**, avec qui nous développons un argumentaire commun sur le devoir de vigilance des entreprises.

Nous avons aussi échangé sur nos actions de sensibilisation et de mobilisation des plus jeunes avec ActionAid Danemark, partenaire du projet *Notre alimentation, notre avenir*.

Des mobilisations communes

Chaque fois que possible, les membres d'ActionAid International s'organisent pour mener des actions communes et ciblées.

À l'automne, en amont de la 27ème Conférence mondiale pour le climat qui s'est tenue à Charm el-Cheikh (COP 27), l'ensemble des membres de notre fédération ont milité pour la création d'un fonds international pour compenser les pertes et dommages causés par le réchauffement climatique dans les pays les plus pauvres, qui sont également les moins responsables de la crise.

Quelques semaines avant l'ouverture officielle des négociations, une pétition a été lancée pour soutenir cette recommandation. Manquant de temps et de ressources pour la traduire en français, nous avons néanmoins recueilli des centaines de signatures. Une délégation d'une vingtaine de personnes, venues de tous les continents, s'est rendue sur place pour faire entendre la voix de la société civile.

L'accord finalement signé le 20 novembre 2022 manque d'ambition mais prévoit néanmoins la mise en place, d'ici deux ans, du fonds que nous recommandions collectivement de créer. C'est une belle avancée pour la justice climatique... et une affaire à suivre !

© Karin Schermbrucker

En lien avec la Confédération syndicale internationale, l'ONG Cart *et l'université américaine* Rutgers*, notre fédération ActionAid a organisé, le 27 avril, un forum international pour la ratification de la Convention de l'OIT contre la violence et le harcèlement au travail. Ce forum, auquel nous avons participé, a permis de préparer une stratégie de plaidoyer commune, qui se déploiera tout au long de l'année 2023.*

Des membres d'ActionAid manifestent en marge de la COP 27 © Hannah Gurney / ActionAid

Pour notre fédération, ce n'est pas de charité, mais plutôt de justice, dont des pays comme l'Éthiopie ou le Bangladesh ont besoin pour faire face à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes.

Rapport financier

Transparence

Conformément à la loi, nos comptes sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant, avant d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Nous nous plions par ailleurs aux procédures d'audit interne de notre fédération internationale ActionAid, qui portent aussi bien sur la transparence de nos comptes que sur la qualité de notre gestion.

Des ressources stables, mais davantage de dépenses

Après une année à l'équilibre puis un léger excédent en 2021, l'année 2022 se solde par un déficit de 23 341 € : alors que nos charges ont augmenté de 3%, nos ressources sont restées quasiment identiques par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation des charges en 2022 résulte d'une augmentation de nos activités, mais aussi de mouvements imprévus dans l'équipe salariée. Malgré une belle campagne d'appel à dons en fin d'année et l'obtention d'une nouvelle subvention pour nos actions de sensibilisation des jeunes, notre recherche de fonds complémentaires n'a pas été entièrement satisfaisante et de nouveaux efforts sont prévus en 2023.

Nos fonds propres s'élevaient à 128 225 € le 31 décembre 2022. Cela représente environ 3 mois de réserve et correspond à l'objectif que notre association s'est fixé dans sa stratégie pour les années 2018 à 2023.

Des dépenses en légère augmentation

	2022	2021
I. Total des emplois de l'exercice	822 501 €	806 398 €
1 - Missions sociales	452 331 €	470 936 €
Missions sociales réalisées en France	440 331 €	461 328 €
Missions sociales réalisées à l'étranger	12 000 €	9 609 €
2 - Frais de recherche de fonds	148 532 €	138 331 €
3 - Frais de fonctionnement	221 638 €	197 131 €
Frais de fonctionnement des instances	41 258 €	40 736 €
Frais de locaux	51 271 €	15 793 €
Autres frais de fonctionnement	129 109 €	140 602 €
II. Dotations aux provisions	2 500 €	0 €
III. Engagements à réaliser sur des ressources affectées	12 788 €	4 282 €
IV. Excédent ou déficit	- 23 341 €	+ 3 999 €
TOTAL GÉNÉRAL	**814 448 €**	**814 679 €**

Répartition des dépenses

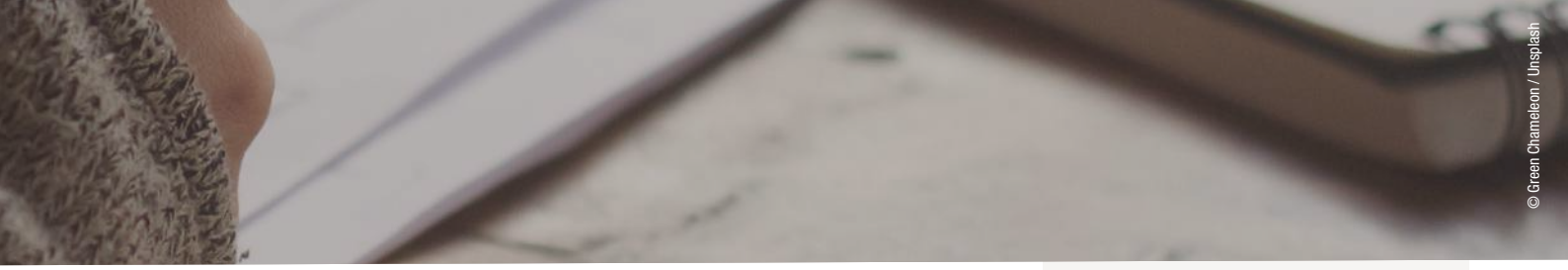
© Green Chameleon / Unsplash

Nos dépenses de mission sociale

Les dépenses de mission sociale correspondent au travail mené par notre équipe salariée en France – travail d'enquête, de conception et d'animation des campagnes, interventions publiques, conception et diffusion de pétitions, production et diffusion de supports d'information... – et au soutien financier de nos partenaires, comme cette année au Guatémala.

En 2022, nous avons fait le choix comptable de ne plus intégrer dans ces dépenses les frais affectés à la location et à l'entretien de nos locaux, alors que nous appliquions jusqu'ici – comme de nombreuses associations – une règle de répartition de ces dépenses en fonction des postes occupés (essentiellement sur nos missions sociales à Montreuil, et davantage sur des fonctions administratives et de support à Rennes). Ce choix s'intègre dans une réflexion plus large sur le cadre de travail de l'équipe salariée.

Notre compte de résultat présente donc une baisse des dépenses de mission sociale, sans diminution du volume d'activité.

Nos frais de fonctionnement

Les « frais de fonctionnement des instances » correspondent aux dépenses engagées pour les réunions du Conseil National et des groupes de travail, l'organisation des Agoras, de l'Assemblée Générale... Ils correspondent aussi, en début d'année, aux derniers frais engagés pour préparer la réforme de notre gouvernance.

Notons qu'une partie des frais de transport des membres du Conseil National et des personnes mandatées pour représenter ActionAid France au sein de collectifs n'ont pas fait l'objet d'un remboursement mais d'un don, sous la forme d'un « abandon de frais ».

Les frais de fonctionnement correspondent aux dépenses qui contribuent indirectement à notre mission sociale... et rendent nos actions possibles. Ils se répartissent entre la coordination de l'équipe, la location et l'entretien des locaux, et le travail de gestion administrative. L'augmentation de ces dépenses s'explique par un choix comptable (expliqué ci-dessus).

Nos autres dépenses

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses engagées pour recevoir des dons, mais aussi pour obtenir le soutien de fondations qui partagent nos valeurs, et pour informer nos membres, donatrices et donateurs sur l'usage de leurs dons et cotisations. Ces frais représentent 18% des dépenses.

Leur légère augmentation résulte du lancement, en fin d'année, d'une campagne d'appel à dons sur les réseaux sociaux, et de l'adoption d'un nouveau logiciel pour suivre les dons (intégration directe des dons en ligne, préparation des reçus fiscaux...) et les communications (préparation et envoi des newsletters et des pétitions en ligne, décompte des signatures de pétitions...)

Les engagements restant à réaliser sur des ressources affectées correspondent à notre « caisse de solidarité », c'est-à-dire au montant disponible en fin d'année 2022 pour le soutien ponctuel de défenseuses et défenseurs des droits humains au travail.

Vie de l'équipe

Notre responsable administrative et financière a repris son poste, à temps partiel puis à temps complet, à son retour de congé maternité le 1er juillet. Nous saluons ici le travail de son remplaçant tout au long du premier semestre 2022.

De son côté, notre assistante comptable, dont le contrat avait été prolongé à plusieurs reprises, n'a pas souhaité poursuivre en CDI. Son poste est resté vacant entre le mois d'octobre 2022 et le mois de janvier suivant, malgré trois procédures de recrutement successives et une revalorisation salariale.

Notre caisse de solidarité est alimentée essentiellement par les dons des groupes locaux. Elle permet de débloquer rapidement des fonds pour soutenir une organisation partenaire. Sans demande de soutien financier de la part de nos partenaires, elle n'a pas été mise à contribution en 2022. La somme disponible en fin d'année était de 12 788 €.

En 2015, nous avons lancé une campagne d'appel à dons réguliers pour soutenir nos projets de défense des droits des femmes : le programme « Un jour, des femmes ».

Cette opération a fait connaître nos actions et convaincu de nouvelles personnes de nous soutenir. Nous ne l'avons cependant pas renouvelée, car des dons non affectés nous sont plus utiles : ils permettent de financer les actions peu ou pas soutenues par ailleurs. Le montant de ces dons affectés s'érode donc, d'année en année.

Des ressources stables

	2022	2021
I. Total des ressources inscrites à l'exercice	**804 458 €**	**811 108 €**
1 - Ressources collectées auprès du public	**484 794 €**	**490 329 €**
Cotisations	33 193 €	32 011 €
cotisations individuelles	13 430 €	9 811 €
cotisations des groupes locaux	19 763 €	22 200 €
Dons de particuliers et dons affectés des groupes locaux	446 713 €	451 054 €
dons affectés à la caisse de solidarité	5 600 €	7 900 €
dons affectés au projet au Sénégal	0 €	1 000 €
dons affectés « Un jour, des femmes »	10 005 €	11 264 €
dons non affectés de particuliers	431 108 €	430 890 €
Dons non affectés des groupes locaux	2 400 €	1 310 €
Abandons de frais de la part des bénévoles	2 488 €	1 109 €
Legs	0 €	4 845 €
Mécénat	0 €	0 €
2 - Autres fonds privés (fondations, fonds de dotation)	**52 399 €**	**69 885 €**
3 - Subventions et autres concours publics	**257 458 €**	**226 481 €**
4 - Autres produits	**9 807 €**	**24 413 €**
II. Reprise des provisions	**0 €**	**0 €**
III. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	**9 991 €**	**3 571 €**
TOTAL GÉNÉRAL	**814 448 €**	**814 679 €**
Évaluation des contributions volontaires en nature (bénévolat)	53 231 €	56 066 €

Par rapport à 2021, les ressources de notre association sont restées quasiment identiques. La diminution de la collecte auprès du public (donatrices, donateurs, membres individuel·le·s et groupes locaux) s'explique en grande partie par la fin du projet en partenariat avec ActionAid Sénégal et l'absence de legs en 2022.

Répartition des ressources

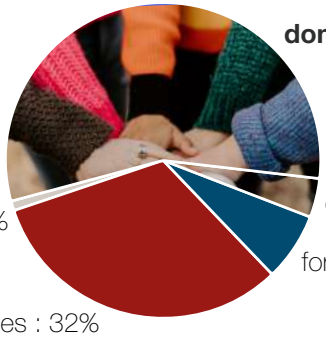

dons : 56%

cotisations : 4%

fondations : 7%

autres produits : 1%

subventions publiques : 32%
- Union européenne : 20%
- AFD : 10%
- autres fonds publics : 2%

Les dons et cotisations, garants de notre indépendance

Comme l'année passée, les dons et cotisations représentent 60% de notre buget. En plus de nos groupes locaux, 3 752 personnes ou organisations ont soutenu notre association 2022 (un chiffre quasiment identique à celui de l'année passée).

Les dons réguliers et les cotisations individuelles en prélèvements mensuels représentent 64 % des dons reçus. C'est sur eux que reposent, en grande partie, la stabilité de notre trésorerie et le maintien de nos actions sur la durée.

Les subventions publiques pour deux projets d'envergure

Les fonds publics représentent entre 30 % et 40 % de nos ressources depuis 2015. **En 2022, deux subventions ont couvert un tiers de nos dépenses.**

Il s'agit en premier lieu d'une subvention de l'Union européenne, qui couvre 89% des dépenses engagées dans le cadre du projet *Notre alimentation, notre avenir*, jusqu'au 31 août 2023. D'autre part, l'Agence française de développement (AFD) a accepté cette année de poursuivre son soutien à notre campagne *De l'invisibilité à l'égalité des femmes au travail*, dont la troisième phase a débuté en février 2022. Cette subvention couvre 56,5% des dépenses engagées dans ce cadre, jusqu'au 31 janvier 2025.

Notre réponse à un appel à projets de la Région Île-de-France pour la défense des droits des femmes n'a pas été retenue. Les autres fonds publics proviennent donc du Fonds d'appui à la vie associative (FDVA) et du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), qui finance une partie du poste de chargée de mobilisation, et un cycle de quatre rencontres à Montreuil sur les conditions de production de notre alimentation (dans le cadre du dispositif de soutien aux Initiatives pour la Solidarité Internationale).

Nos autres ressources

ActionAid France reçoit le soutien de fondations ou fonds de dotation qui partagent ses objectifs et ses valeurs. En 2022, la *Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme* a poursuivi son soutien à nos actions pour la régulation des multinationales et la dignité au travail. Nous avons aussi reçu un don du fonds de dotation *Samata* pour notre collaboration avec le syndicat de travailleuses domestiques Sitradomsa, au Guatémala.

D'autre part, le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO), administré par *Coordination SUD*, a couvert une grande partie des frais engagés pour réfléchir collectivement à la gouvernance de l'association. Notre réponse à un appel à projets de la Fondation Raja - Danièle Marcovici était en cours d'étude en fin d'année 2022.

Les autres produits incluent notamment le remboursement des sommes engagées pour une enquête de terrain en République dominicaine, qui n'a pu avoir lieu, ainsi que des remboursements de l'assurance maladie, le financement de formations, les participations aux frais de l'Assemblée Générale...

Enfin l'utilisation des fonds dédiés antérieurs correspond à la part des subventions reçues avant 2022 qui a été dépensée cette année.

Une obligation de transparence

Les subventions accordées par l'Union européenne et l'AFD nous engagent à produire des bilans très complets, et financent des « audits », c'est-à-dire des analyses menées par des cabinets spécialisés pour s'assurer du caractère « *complet, sincère et régulier* » de nos comptes.

En complément des bilans administratifs et financiers que nous transmettons tous les 4 mois à l'ONG allemande qui coordonne le projet *Notre alimentation, notre avenir*, nous avons confié au cabinet *In Extenso* l'audit du projet sur la période de mars 2021 à février 2022.

Le cabinet *Donnadieu* a quant à lui procédé à un audit sur la deuxième phase du projet *De l'invisibilité à l'égalité des femmes au travail*, entre le 1er février 2019 et le 31 janvier 2022.

Ces deux audits ont validé l'usage des fonds qui nous ont été alloués.

Conformément à nos obligations dans le cadre du projet européen Notre alimentation, notre avenir*, nous avons dû lancer un appel d'offres pour pouvoir confier à un prestataire la création graphique des différents supports d'information et de mobilisation prévus par le projet. C'est l'agence de communication* Adventis *qui a été retenue.*

Situation financière le 31 décembre 2022

BILAN PASSIF au 31 décembre 2022	Passif	Passif au 31 déc. 2021
Fonds associatif	**128 805 €**	**153 134 €**
Fonds propres	285 443 €	285 443 €
Report à nouveau	- 133 877 €	- 137 876 €
Résultat de l'exercice	- 23 341 €	3 999 €
Autres fonds associatifs	580 €	1 569 €
Provisions et fonds dédiés	**17 735 €**	**11 727 €**
Fonds dédiés	12 788 €	9 991 €
Provisions pour risques	4 947 €	2 447 €
Dettes et produits constatés d'avance	**351 348€**	**280 356 €**
Dettes	94 976 €	102 341 €
Produits constatés d'avance	256 373 €	178 015 €
TOTAL GÉNÉRAL	**497 888 €**	**445 928 €**

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022,notre fonds associatif a diminué de 24 329 €.

Les fonds dédiés sont des sommes reçues mais pas encore dépensées, car affectées à des activités futures (caisse de solidarité).

Les provisions pour risques permettent de faire face à des risques de dépenses. Elles correspondent à un remboursement possiblement dû à l'Union européenne après un audit financier du projet *Justice fiscale* qui s'est achevé en 2017, ainsi qu'au litige en cours contre Auchan.

Les dettes sont de court terme : elles sont essentiellement liées à des services ayant eu lieu en fin d'année 2022, dont les factures nous ont été adressées ou ont été réglées après la clôture de l'exercice.

Les produits constatés d'avance correspondent à la réception préliminaire des fonds publics sur nos projets *De l'invisibilité à l'égalité* et *Notre alimentation, notre avenir*. Ces fonds, qui nous ont été versés, ne seront considérés comme acquis qu'après l'enregistrement en comptabilité des dépenses liées.

BILAN ACTIF au 31 décembre 2022	Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	Actif net au 31 déc. 2021
Actif immobilisé	**27 930 €**	**22 399 €**	**5 531 €**	**6 473 €**
Immobilisations incorporelles (logiciels, site internet...)	3 022 €	3 022 €	0 €	0 €
Immobilisations corporelles (matériel de travail)	15 087 €	12 653 €	2 434 €	3 376 €
Immobilisations financières	9 821 €	6 724 €	3 097 €	3 097 €
Actif circulant (trésorerie)	**492 357 €**	**0 €**	**492 357 €**	**439 455 €**
Stocks et en cours	0 €	0 €	0 €	0 €
Créances	18 486 €	0 €	18 486 €	9 345 €
Disponibilités	467 085 €	0 €	467 085 €	419 869 €
Charges constatées d'avance	6 786 €	0 €	6 786 €	10 240 €
TOTAL GÉNÉRAL	**520 288 €**	**22 399 €**	**497 888 €**	**445 928 €**

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

	2022	dont générosité du public	2021	dont générosité du public
1. Produits liés à la générosité du public	**484 794 €**	**484 794 €**	**490 329 €**	**490 329 €**
Cotisations sans contrepartie	33 193 €	33 193 €	32 011 €	32 011 €
Dons, legs et mécénat	449 201 €	449 201 €	457 008 €	457 008 €
dont dons manuels	446 713 €	446 713 €	451 054 €	451 054 €
dont legs et abandons de frais	2 488 €	2 488 €	5 954 €	5 954 €
dont mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits (dons non affectés des groupes locaux)	2 400 €	2 400 €	1 310 €	1 310 €
2. Produits non liés à la générosité du public	**62 205 €**		**94 298 €**	
Cotisations avec contrepartie	0 €		0 €	
Parrainage par des entreprises	0 €		0 €	
Contributions financières sans contrepartie (fondations)	52 399 €		69 885 €	
Autres produits	9 807 €		24 413 €	
3. Subventions et autres concours publics	**257 458 €**		**226 481 €**	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	**0 €**		**0 €**	
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	**9 991 €**		**3 571 €**	
TOTAL DES PRODUITS	**814 448 €**	**484 794 €**	**814 679 €**	**490 329 €**
1. Dépenses de missions sociales	**452 331 €**	**266 630 €**	**470 936 €**	**217 206 €**
Réalisées en France par ActionAid France	440 331 €	259 557 €	461 328 €	207 597 €
Versements à d'autres organismes agissant en France	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisées à l'étranger par ActionAid France	0 €	0 €	0 €	0 €
Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger	12 000 €	7 073 €	9 609 €	9 609 €
2. Frais de recherche de fonds	**148 532 €**	**87 553 €**	**138 331 €**	**112 048 €**
Frais d'appel à la générosité du public et redevabilité	148 532 €	87 553 €	138 331 €	112 048 €
Frais de recherche d'autres ressources	0 €	0 €	0 €	0 €
3. Frais de fonctionnement	**221 577 €**	**130 610 €**	**197 072 €**	**148 796 €**
Frais de fonctionnement des instances	41 258 €	24 320 €	40 736 €	22 527 €
Frais de locaux	51 271 €	30 222 €	15 793 €	13 424 €
Autres frais de fonctionnement	129 048 €	76 068 €	140 543 €	112 845 €
4. Dotations aux provisions et dépréciations	**2 500 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**
5. Impôt sur les sociétés	**61 €**	**0 €**	**59 €**	**0 €**
6. Report en fonds dédiés de l'exercice	**12 788 €**	**0 €**	**4 282 €**	**1 479 €**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**- 23 341 €**	**0 €**	**3 999 €**	**0 €**
TOTAL DES CHARGES	**837 789 €**	**484 794 €**	**810 680 €**	**479 529 €**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Contributions liées à la générosité du public	**53 231 €**	**53 231 €**	**56 066 €**	**56 066 €**
Bénévolat	53 231 €	53 231 €	56 066 €	56 066 €
Prestations en nature (prestations de service offertes)	0 €	0 €	0 €	0 €
Dons en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
Contributions non liées à la générosité du public	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**
Concours publics (par une autorité publique)	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**
TOTAL DES PRODUITS	**53 231 €**	**53 231 €**	**56 066 €**	**56 066 €**
Contributions aux missions sociales	**42 585 €**	**42 585 €**	**27 976 €**	**27 976 €**
Réalisées en France	42 585 €	42 585 €	27 976 €	27 976 €
Réalisées à l'étranger	0 €	0 €	0 €	0 €
Contributions à la recherche de fonds	**0 €**	**0 €**	**3 997 €**	**3 997€**
Contributions au fonctionnement	**10 646 €**	**10 646 €**	**24 093 €**	**24 093 €**
TOTAL DES CHARGES	**53 231 €**	**53 231 €**	**56 066 €**	**56 066 €**

© Bruna Valença / ActionAid

Merci à celles et ceux
qui font de notre association ce qu'elle est :

- groupes locaux et membres individuel·le·s, qui participent activement à nos réflexions et nos campagnes,
- bénévoles, stagiaire et salarié·e·s qui se sont beaucoup investi·e·s tout au long de l'année,
- donatrices et donateurs sans qui rien ne serait possible,
- citoyennes et citoyens engagé·e·s qui ont suivi nos actions, diffusé nos informations, partagé leurs idées, posé des questions, signé nos pétitions...

Merci aux institutions et partenaires
qui ont contribué à financer nos actions en 2022 :

- Direction générale du développement et de la coopération de l'Union européenne (UE)
- Agence française de développement (AFD)
- Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme
- Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (Fonjep, FDVA)
- Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO) des ONG de solidarité internationale
- Fonds de dotation Samata

Merci aux professionnel·le·s
qui nous ont apporté leur appui gracieux :

- les membres de l'*Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme*
  et tout particulièrement Maître Clément Fouchard

Merci aux organisations qui ont partagé nos luttes,
notamment ces collectifs et associations dont fait partie ActionAid France :

- Campagne mondiale contre l'impunité des multinationales
- Centre de recherche et d'information sur le développement (CRID)
- Coalition française pour un traité de l'ONU sur les multinationales et les droits humains
- Collectif de rédaction et de diffusion de l'Agenda de la solidarité internationale, coordonné par le réseau Ritimo
- Collectif citoyen français contre les accaparements de terres
- Collectif *Éthique sur l'étiquette*, membre du réseau européen *Clean Clothes Campaign*
- Collectif *#NousToutes* contre les violences faites aux femmes
- Collectif *Plus jamais ça*, préparons le jour d'après la pandémie de Covid-19
- Collectif *Stop CETA-Mercosur* contre les traités de dérégulation commerciale
- Collectif international Repenser les filières (de production et de commercialisation)
- Coordination SUD (coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale)
- Feminists4BindingTreaty (coalition féministe pour un traité de l'ONU sur les multinationales et les droits humains)
- Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises (FCRSE)
- *Nourrir* pour une agriculture respectueuse de la planète et des personnes
- *Tournons la page* pour une transition démocratique en Afrique

Nous remercions aussi chaleureusement la rédaction de la revue *Silence*, qui nous a régulièrement ouvert ses colonnes en 2022.

Merci à nos partenaires, défenseuses et défenseurs des droits humains
dont la détermination et le courage nous inspirent chaque jour.

Bulletin d'adhésion

À retourner à : ActionAid France, 10 quai de Richemont, 35 000 Rennes

Prénom : ..... **Nom :** .....

Adresse postale : .....

Courriel : ..... @ .....

☐ **J'adhère pour l'année 2023** par chèque à l'ordre d'ActionAid France :

☐ 12 € - cotisation réduite* ☐ **36 € - cotisation normale** ☐ 72 € - cotisation solidaire

Date : ..... Signature :

☐ **Je préfère faire un don de :** ☐ 20 € ☐ 40 € ☐ 60 € ☐ ..... €

Merci pour votre soutien !

En nous soutenant, ce sont les droits humains que vous contribuez à faire progresser partout dans le monde.
Vos dons et cotisations sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu.

Les informations que vous nous transmettez nous permettent d'établir votre reçu fiscal annuel et de vous informer sur l'usage de vos dons. Elles ne sont pas transmises à d'autres organismes.
Vous disposez du droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en écrivant à srd@actionaid.org ou en appelant au 02 99 30 60 53.

* Parce que des difficultés financières ne doivent pas être un frein à l'adhésion, nous proposons une cotisation réduite aux personnes qui le souhaitent. Aucun justificatif de situation ou de revenus ne vous sera demandé.

ActionAid France
aux côtés de celles et ceux qui luttent pour leurs droits

Relations avec la presse et siège social :
47 avenue Pasteur - 93 100 Montreuil
01 48 58 21 85

Relations avec les membres et donateur·rice·s :
10 quai de Richemont - 35 000 Rennes
02 99 30 60 53

ecrire@actionaid.org
@Pso_ActionAid
ActionAidFrance
actionaid_fr
www.actionaid.fr

Association reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des dons et legs.